

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Lundi 04 Janvier 2021/ N° 1027

Prix : 20 DA

« LA CRIMINALISATION DE LA COLONISATION N'EST PAS UNE PRIORITÉ » page 03



ABDELMADJID CHIKHI A PROPOS DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE AVAIT AFFIRMÉ À CE PROPOS, EN JUIN 2020 EN CONSEIL DES MINISTRES, QUE L'INTÉRÊT ACCORDÉ À LA MÉMOIRE ÉTAIT UN « DEVOIR NATIONAL SACRÉ ».

Ils réclament entre autres, le départ du P-DG Eniem :

LES TRAVAILLEURS CONTINUENT LEUR GRÈVE



page 02

Coronavirus:

249 nouveaux cas, 197 guérisons et 3 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
EN ALGERIE

L'ANP a mis hors d'état de nuire 37 terroristes en 2020

Pas moins de 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés en 2020 par des détachements de l'ANP qui ont, également, découvert et détruit 251 casernes pour terroristes et saisi 40 pistolets mitrailleurs, 25 pistolets automatiques et 249 fusils de différents types.

SIGNÉE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le décret de promulgation de la Constitution publié au Journal officiel

ECONOMIE NATIONALE ET COVID-19

LE GOUVERNEMENT ÉLABORE UN RAPPORT

LE MINISTÈRE ASSURE QUE LES REVENDICATIONS
SONT PRISES EN CHARGE :

La mesure reconduite dans 29 wilayas

MONOXYDE
DE CARBONE

Décès
de trois
personnes
asphyxiées
à Alger

SECTEUR PUBLIC
MARCHAND :

près de 250
milliards
de dollars
alloués
par l'Etat
sur 25 ans

Le décret de promulgation de la révision constitutionnelle publié au JO

Le décret relatif à la promulgation de la révision constitutionnelle, adoptée par référendum le 1er novembre 2020, a été publié au dernier numéro du Journal officiel (JO). La révision constitutionnelle dont le décret relatif à sa promulgation a été signé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, renferme un ensemble d'axes qui visent à consacrer le principe de l'Etat moderne et à édifier l'Algérie nouvelle, lesquels constituent l'un des engagements les plus importants que le Président Tebboune a tenus à concrétiser.

La révision de la Loi suprême du pays, plébiscitée deux mois auparavant, comprend des axes essentiels ayant trait aux droits fondamentaux, aux libertés publiques et à la consolidation de la séparation et de l'équilibre des



pouvoirs.

La révision porte également sur la création de la Cour constitutionnelle qui remplacera le Conseil constitutionnel, ainsi que sur d'autres axes relatifs à la préven-

tion et à la lutte contre la corruption et autres objectifs que le Premier magistrat du pays s'est engagé à concrétiser, en vue de garantir la sécurité nationale et démocratique.

En vertu de cette révision, nombre d'instances ont été constitutionnalisées et leur rôle de contrôle s'est vu renforcé à l'image de La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), avec insertion d'un nouvel article relatif à l'Observatoire national de la société civile qui est un organe consultatif placé auprès du Président de la République chargé d'émettre des avis et recommandations relatives aux préoccupations de la société civile.

Toujours à la lumière de cette révision, le Conseil national économique et social a été promu afin qu'il puisse s'acquitter d'un rôle consultatif pionnier dans la prise de décision et la consolidation du dialogue entre les différentes catégories de la société.

Parmi les plus importantes nouveautés créées au titre de cette révision, figure la constitutionnalisation, dans le préambule, du Hirk populaire "authentique" du 22 février 2019, sachant que la Constitution qui a été approuvée par le peuple, est «l'œuvre de son génie propre, reflet de ses aspirations, fruit de sa détermination et produit de mutations politiques sociales profondes». A rappeler qu'après la signature du décret présidentiel relatif à la promulgation au Journal officiel, de la révision constitutionnelle, l'amorce du processus du changement démocratique qui était une revendication populaire urgente, se fera à travers la révision de plusieurs textes juridiques régissant la vie politique, en l'occurrence, la loi relative au régime électoral.

AMEL.J

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise lundi des trains voyageurs, régionaux et grandes lignes (SNTF)



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé dimanche dans un communiqué la reprise des activités des trains voyageurs, régionaux et grandes lignes à partir de demain, lundi 4 janvier, à l'exception des trains couchettes auxquels le protocole sanitaire ne peut être appliqué.

"Suite à la décision de reprise progressive et contrôlée du transport inter-wilayas par train, la SNTF informe son aimable clientèle de la reprise des activités des trains voyageurs, régionaux et grandes lignes à partir de demain,

lundi 4 janvier 2021, à l'exception des trains couchettes auxquels le protocole sanitaire ne peut être appliqué", a précisé la même source.

Les trains circuleront entre 06h du matin et 18h00 en prenant en considération les horaires de confinement partiel à domicile (20h-5h du matin) dans les wilayas concernées, a ajouté le communiqué. Les lignes concernées dans les deux sens (aller/retour) sont : Alger/Oran, Alger/Bejaia, Alger/Chlef, Oran/Chlef, Oran/Relizane, Oran/Saida, Oran/Bechar, Oran/Tlemcen, Tlemcen/Maghnia,

Oran/Ain Temouchent, Ain Temouchent/Beni Saf, Oran/Sidi Bel Abbès, Oran/Arzew, Annaba/Sidi Amar, Souk Aras/Sidi El-Hemissi, Annaba/Berrahal, Annaba/Chihani et Beni Mansour/Bejaia.

Les horaires de départ et de retour peuvent être consultés sur le site web de la SNTF (www.sntf.dz) et sur les plateformes des réseaux sociaux de l'entreprise, a fait savoir la SNTF appelant les voyageurs à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires et les mesures de distanciation sociale.

AMEL.K

DÉCÈS DE MEBARKI SAADEDDINE ET GAID AICHOUCHE ABDELHAK

Goudjil présente ses condoléances

Le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil a adressé dimanche un message de condoléances à la famille des deux martyrs, le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak, tombés au champ d'honneur suite à un accrochage avec un groupe terroriste dans la wilaya de Tipasa, ainsi qu'à tous les membres de l'Armée nationale populaire (ANP).

"C'est avec une grande tristesse que

j'ai appris la nouvelle du décès des héros, le Sergent Mebarki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak, alors qu'ils défendaient le pays et veillaient à préserver la sécurité à Gouraya, dans la wilaya de Tipasa...", a écrit M. Goudjil dans son message. "En cette douloureuse épreuve je ne puis que vous exprimer en mon nom personnel et au nom de tous les sénateurs, nos condoléances les plus attristées, à vous et à tous les

proches de ces deux martyrs morts en héros, ainsi qu'à leurs compagnons parmi les éléments de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) qui veille en toute circonstance à défendre le pays et à préserver son unité", a-t-il ajouté. "Puisse Allah, le Tout Puissant, les combler de Sa Sainte Miséricorde et les accueillir en Son vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons".

A.K

L'écrivain Merzak Bektache inhumé au cimetière d'El Kettar à Alger

L'écrivain et romancier Merzak Bektache, ancien journaliste à l'APS, décédé samedi à Alger, a été inhumé dimanche après-midi au cimetière d'El-Kettar, en présence d'une foule nombreuse de proches, d'amis, de responsables et d'anonymes. Plusieurs hommes de lettres, de culture et amis de Merzak Bektache, présents pour accompagner le défunt à sa dernière demeure, étaient unanimes à rappeler les "qualités humaines et intellectuelles" du regretté, qualifiant sa disparition de "grande perte pour la Littérature et la Culture algériennes".

Le président du Conseil supérieur de la langue arabe (Csla), Salah Bélaïd, a salué les qualités d'un écrivain à l'oeuvre "imprégnée par la mer" et à "la créativité sans limites", ajoutant que le défunt était de la classe des regrettés Abdelhamid Benhadouga et Malek Haddad.

Echangeant avec l'écrivain et journaliste Abdel Ali Rezagui, l'universitaire, écrivain-traducteur et président du Conseil national des Arts et des Lettres (Cnal), Mohamed Sari, a, de son côté, salué la mémoire d'un auteur "plurilingue à la créativité prolifique", rappelant la dimension "historique et sociale" de son oeuvre, à l'écriture "simple et accessible pour tous".

L'écrivain-journaliste et ancien sénateur Mohamed Salah Herz Allah a, quant à lui, témoigné de "la grandeur de l'homme", parmi "les pionniers", a-t-il dit, à la "notoriété internationale".

"Un grand écrivain nous quitte (...) il a révolutionné le roman d'expression arabe avec son livre +Les oiseaux du zénith+, a affirmé l'écrivain-romancier Djillali Khellas, avant de citer le regretté Tahar Ouettar qui avait alors déclaré à l'endroit du romancier disparu, "Depuis

longtemps, nous regardons la ville par les fenêtres, voici venu Merzak Bektache, le citoyen, qui nous ouvre la porte d'Alger moderne". Le nouvelliste et compagnon de route du défunt, Mustapha Fassi, a évoqué l'"engagement" de Merzak Bektache, auteur "prolifère, régulier et serein", selon lui, "pionnier du mouvement littéraire des années 1960/1970", à "la plume hautement esthétique".

Abderrahmane Tigane, ancien directeur d'un quotidien arabophone, a qualifié la disparition de Merzak Bektache d'"immense perte pour l'action littéraire algérienne", saluant la mémoire d'"un homme d'une grande générosité". Né à Alger en 1945, Merzak Bektache a fait son entrée en littérature dans les années 1960 avec des recueils de nouvelles avant de se lancer dans le roman.

A.Z

COMMUNICATION

Amendement de la loi organique relative à l'information, grand chantier de 2021

Le "grand chantier" qu'entend entreprendre le secteur de la communication pour l'année 2021 consiste en l'amendement de la loi organique relative à l'information pour l'"arrimer" à la nouvelle Constitution, a indiqué dimanche à Alger le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer. "Le grand chantier du secteur de la communication durant l'année 2021 sera l'amendement de la loi organique n 12-05 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative à l'information dans le but de l'arrimer à la nouvelle Constitution", a déclaré M. Belhimer dans un entretien accordé au quotidien l'Expression.

Il a expliqué que l'article 54 qui "consacre le principe de liberté de la presse en détaillant les composantes de cette liberté, stipule le droit à la création de chaînes télévisées, de sites et journaux électroniques, interdit le discours de discrimination et de haine". Tout en estimant que cet article en vertu duquel "aucune activité de journaliste ne saura être arrêtée sans décision judiciaire", le ministre a souligné que cet amende-



ment, qui se fera de façon "collective et inclusive" avec la participation de l'ensemble des acteurs du secteur, permettra de créer "enfin" un "Conseil national de la presse écrite au lieu d'une Autorité de régulation, tel que stipulé dans ladite loi et qui n'existe nulle part au monde". Le premier responsable du secteur de la Communication a rappelé, à ce propos, qu'"assainir un champ ruiné et miné exige à la fois du temps et

de la persévérance". "Nous continuons à travailler pour une amélioration de la situation du secteur de la communication qui a été durant longtemps rongé par les intrus et les affairistes", a-t-il assuré, soulignant que la "plus grande réussite" est d'avoir établi un "lien direct" avec les médias "sans aucune bureaucratie". Le ministre a fait savoir que plusieurs objectifs fixés dans le plan d'action du gouvernement ont été

atteints, rappelant à l'occasion, la mise en vigueur de l'arrêté régissant la presse électronique et la mise en œuvre, dès courant janvier, du cahier des charges, fixant les conditions d'octroi de la publicité publique.

Il a rappelé également que d'autres cadres juridiques comme celui relatif à la publicité (l'activité) ou le sondage, ainsi que la mise à jour des statuts de TDA pour la commercialisation des produits offerts par Alcomsat1 sont à un stade d'élaboration "bien avancé". M. Belhimer a également rappelé que plusieurs chantiers, parmi les 10 contenus dans le plan d'action du gouvernement, sont dans "un état de réalisation bien avancé, alors que d'autres ont été achevés". En constatant l'urgence de faire cesser "l'anarchie" qui prévalait dans la distribution de la publicité publique, le ministre a élaboré, a-t-il précisé, un cahier des charges contenant "15 critères transitoires" visant à réguler ce marché, en attendant "l'élaboration en cours d'une loi relative à la publicité". Par ailleurs, M. Belhimer a indiqué qu'un projet d'arrêté portant lancement d'un appel à candidature

pour l'octroi d'autorisations de création de services de diffusion télévisuelle thématiques est en voie de finalisation. "Cette opération contribuera au renforcement des trois textes réglementaires déjà existants relatifs à la loi sur l'audiovisuel", a-t-il expliqué. L'autre défi que l'Algérie, selon lui, tente de relever est celui de la sécurité numérique qui exige que tous les sites électroniques, d'information ou autres, soient hébergés localement afin de protéger leurs données, exhortant les journaux électroniques à rapatrier l'hébergement physique et logique de leur site dans le domaine ".dz". Tout en estimant, à ce propos, que les capacités nationales dans ce domaine sont de plus en plus importantes, M. Belhimer a cité l'exemple des opérateurs comme Algérie télécom, TDA et Mobilis et de l'Agence de presse Algérie Presse Service (APS) qui disposent de Data Center répondant à "tous les besoins d'hébergement des sites électroniques et de stockage des contenus informatisés (stockés en cloud)".

AMINE.U

Des services communs de recherche mis à la disposition des doctorants

La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) a mis à la disposition des doctorants les services communs de recherche pour le soutien de leurs travaux de fin d'études, a-t-elle indiqué dimanche dans un communiqué. Cette nouvelle initiative vise à "faciliter l'accès aux services communs nouvellement créés,



qui sont dotés des équipements scientifiques de haute technologie, encadrés par des chercheurs et ingénieurs qualifiés", a précisé la DGRSDT, tout en clarifiant les procédures et les démarches à suivre pour effectuer une demande de prestation auprès des services communs, et le principe de prise en charge de ces demandes de prestation.

A cet égard, la DGRSDT a expliqué que ces services communs de recherche visent notamment à "minimiser le temps de réalisation des opérations pour les étudiants concernés via l'utilisation des plates-formes numériques au profit de la communauté des doctorants et étudiants en Master, promouvoir la mutualisation des équipements scientifiques existants, réduire le budget consacré à la formation et stages à l'étranger et de renforcer la prise en charge des frais découlant des prestations de service formulées". Afin de numériser cette opération, la DGRSDT a créé une plate-forme numérique centralisée appelée "Ibtikar" (<http://ibtikar.info>) qui est disponible sur Android, indique le

communiqué qui précise que cette plate-forme avait été conçue pour "fournir des informations sur les services communs existants et les équipements et prestations de services à offrir, assurer la liaison avec les autres plates-formes numériques des services communs, traiter les demandes (analyses, prototypage, calculs intensifs, etc.) émanant des doctorants et étudiants en Master, superviser et gérer la relation entre les différents intervenants (services communs de recherche, étudiants bénéficiaires, laboratoires de recherche et la DGRSDT), et suivre et évaluer les états des prestations fournies".

Pour accéder aux prestations qui s'inscrivent dans l'axe d'étude et bénéficier de l'un des services disponibles, l'intéressé, précise la même source, doit "créer un compte au niveau de la plate-forme numérique +Ibtikar+, et un identifiant national lui sera attribué".

L'intéressé doit également "accéder à la plate-forme numérique du service commun fédérer par +Ibtikar+, choisir la prestation souhaitée, et la soumettre via le

formulaire disponible".

La demande est enregistrée par la plate-forme numérique du service commun concerné, qui répondra par un retour de mail automatique de confirmation de l'enregistrement de l'opération, précisé, en outre le communiqué, ajoutant qu'une facture pro-forma sera délivrée via un mail à l'intéressé, l'administrateur de la plate-forme numérique "Ibtikar", à l'encadreur et au directeur de laboratoire.

Une fois la demande de prestation approuvée par "Ibtikar", "l'étudiant, le directeur de laboratoire, l'encadreur et service commun sont avisés", selon le communiqué qui note aussi que "le directeur de laboratoire établit un bon de commande adressé au service commun" et que "le service commun programme la prestation requise, et fixera un rendez-vous pour l'étudiant (doctorant et étudiant en Master)".

Après la réalisation de la prestation, "une facture définitive comprenant le détail des services effectués sera élaborée par le service commun et délivrée à toutes les parties prenantes dans cette opération (étudiant, directeur du laboratoire ainsi que la plate-forme "Ibtikar")", a fait savoir la même source, soulignant qu'un "état périodique des factures relatives aux prestations exécutées au profit de chaque laboratoire est élaboré et sera envoyé au service des finances de la DGRSDT pour exploitation et prise en charge".

AMINE.T

M. Chanegriha à Tipasa suite à la réussite de l'opération antiterroriste menée à Messelmoune (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué dimanche une visite aux unités militaires dans la zone de Messelmoune à Tipaza, suite à la réussite de l'opération antiterroriste, exécutée la veille par un détachement de l'ANP, ayant permis d'éliminer quatre terroristes "sanguinaires et dangereux", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Accompagné du Général-major Ali Sidane, commandant de la 1ère Région militaire, M. Chanegriha a tenu une "allocation d'encouragement adressée aux personnels de ces unités, à travers laquelle il a salué cet exploit et transmis aux militaires ayant participé à cette opération qualitative les salutations, la reconnaissance et les encouragements du président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", précise le communiqué. "J'ai tenu à vous rencontrer suite à la réussite de l'opération antiterroriste que vous avez exécutée hier le 2 janvier 2021. Vous, les vaillants personnels de nos unités, avez réussi à éliminer quatre terroristes sanguinaires et dangereux et à récupérer leurs armes", a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP. Il a indiqué avoir transmis également "les salutations, la reconnaissance et les encouragements de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour cet exploit dont nous nous enorgueillons et appelons à le prendre en exemple".

"Nous saluons aussi les résultats positifs que les unités de l'ANP ne cessent de réaliser dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, ce qui contribue à la maîtrise totale de la situation sécuritaire dans notre pays", a-t-il ajouté. Le Général de Corps d'Armée a renouvelé "ses sincères condoléances aux collègues et familles et proches des deux martyrs du devoir national, tombés au champ d'honneur, qui ont affronté les groupes terroristes sanguinaires, tout en exhortant l'ensemble des militaires à poursuivre la lutte contre le terrorisme avec détermination et résolution".

"Je tiens à présenter, en mon nom personnel, en votre nom et de l'ensemble des personnels de l'ANP, nos sincères condoléances aux familles et proches des deux martyrs du devoir national, le sergent Mebarki Saad Eddine et le caporal-chef Gaïd Aïchouche Abdelhak, tombés au champ d'honneur, en affrontant les groupes terroristes sanguinaires et défendant la sécurité et la stabilité de notre peuple et notre patrie l'Algérie, priant Allah Le Tout-Puissant d'accueillir leurs âmes pures avec la récompense accordée aux bienfaisants et de les accepter parmi les prophètes et les messagers d'Allah dans les jardins de l'éternité et de la félicité, et de nous accorder à nous tous patience et réconfort dans cette douloureuse épreuve".

a-t-il dit. Il a appelé, une fois de plus, à "faire preuve du plus haut degré de vigilance et de précaution, poursuivre avec détermination et résolution la lutte contre les résidus terroristes et consentir davantage d'efforts dévoués et laborieux afin de préserver les acquis opérationnels obtenus grâce aux incommensurables sacrifices consentis par les personnels de l'ANP et des services de sécurité".

AMEL.H

NOUVELLE ANNÉE, PROMULGATION DE LA CONSTITUTION ET COMMUNICATION

Ce que prévoit le département de Belhimer

La nouvelle année qui s'est caractérisée par le lancement tous azimuts des chantiers dans tous les secteurs ne sera pas en reste pour celui de la communication. En effet, mis à part la mise à niveau des textes régissant le secteur à la nouvelle loi fondamentale, les chantiers qui attendent le département de la Communication sont urgents, mais aussi nombreux. C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre du secteur, M. Amar Belhimer, dans un entretien à la presse nationale. Dans ses réponses, le ministre a précisé que pour cette année, les chantiers qui seront lancés visent, principalement, la mise à niveau de tous les textes réglementaires du secteur avec la nouvelle constitution. Il s'agit de l'amendement de la loi organique relative à l'information pour la mettre en conformité avec la nouvelle Constitution. Il a expliqué que l'article 54 qui "consacre le principe de liberté de la presse en détaillant les composantes de cette liberté, sti-

pule le droit à la création de chaînes télévisées, de sites et journaux électroniques, interdit le discours de discrimination et de haine". Tout en estimant que cet article en vertu duquel "aucune activité de journaliste ne saura être arrêtée sans décision judiciaire", le ministre a souligné que cet amendement, qui se fera de façon "collective et inclusive" avec la participation de l'ensemble des acteurs du secteur, permettra de créer "enfin" un "Conseil national de la presse écrite au lieu d'une autorité de régulation, tel que stipulé dans ladite loi et qui n'existe nulle part au monde". Le premier responsable du secteur de la Communication a rappelé, à ce propos, qu'"assainir un champ miné et miné exige à la fois du temps et de la persévérance". "Nous continuons à travailler pour une amélioration de la situation du secteur de la communication qui a été durant longtemps rongé par les intrus et les affairistes", a-t-il assuré, soulignant que la "plus grande

réussite" est d'avoir établi un "lien direct" avec les médias "sans aucune bureaucratie". Le ministre a fait savoir que plusieurs objectifs fixés dans le plan d'action du gouvernement ont été atteints, rappelant à l'occasion, la mise en vigueur de l'arrêté régissant la presse électronique et la mise en œuvre, dès courant janvier, du cahier des charges, fixant les conditions d'octroi de la publicité publique. Il a rappelé également que d'autres cadres juridiques comme celui relatif à la publicité (l'activité) ou le sondage, ainsi que la mise à jour des statuts de TDA pour la commercialisation des produits offerts par Alcomsati sont à un stade d'élaboration "bien avancé". M. Belhimer a également rappelé que plusieurs chantiers, parmi les 10 contenus dans le plan d'action du gouvernement, sont dans "un état de réalisation bien avancé, alors que d'autres ont été achevés". En constatant l'urgence de faire cesser "l'anarchie" qui prévalait dans

la distribution de la publicité publique, le ministre a élaboré, a-t-il précisé, un cahier des charges contenant "15 critères transitoires" visant à réguler ce marché, en attendant "l'élaboration en cours d'une loi relative à la publicité". Par ailleurs, M. Belhimer a indiqué qu'un projet d'arrêté portant lancement d'un appel à candidature pour l'octroi d'autorisations de création de services de diffusion télévisuelle thématiques est en voie de finalisation. "Cette opération contribuera au renforcement des trois textes réglementaires déjà existants relatifs à la loi sur l'audiovisuel", a-t-il expliqué. L'autre défi que l'Algérie, selon lui, tente de relever est celui de la sécurité numérique qui exige que tous les sites électroniques, d'information ou autres, soient hébergés localement afin de protéger leurs données, exhortant les journaux électroniques à rapatrier l'hébergement physique et logique de leur site dans le domaine ".dz". Tout en estimant, à ce propos, que les capa-

cités nationales dans ce domaine sont de plus en plus importantes, M. Belhimer a cité l'exemple des opérateurs comme Algérie télécom, TDA et Mobilis et de l'Agence de presse Algérie Presse Service (APS) qui disposent de Data Center répondant à "tous les besoins d'hébergement des sites électroniques et de stockage des contenus informatisés (stockés en cloud)". "Ces opérateurs sont à même de garantir, a-t-il assuré, une sécurité maximale aux données, tant en matière d'accès que de contenus ininterrompus à longueur de temps", expliquant que l'opération d'hébergement dans le domaine ".dz" relève des prérogatives des institutions et organes nationaux habilités, à l'instar du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), tandis que d'autres institutions sont chargées de l'hébergement des sites électroniques dont l'APS, TDA et Algérie télécom ainsi que des opérateurs privés, a-t-il ajouté.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN ALGERIE

L'ANP a mis hors d'état de nuire 37 terroristes en 2020

Plus de 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés en 2020 par des détachements de l'ANP qui ont, également, découvert et détruit 251 casernes pour terroristes et saisi 40 pistolets mitrailleurs, 25 pistolets automatiques et 249 fusils de différents types.

Trente-sept terroristes ont été mis hors d'état de nuire et 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant l'année 2020, indique samedi un bilan opérationnel de l'ANP. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont mis hors d'état de nuire 37 terroristes durant l'année écoulée dont 21 terroristes ont été abattus, 9 capturés et 7 autres se sont rendus aux autorités militaires », précise le bilan de l'ANP. Selon la même source, 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant cette période par des détachements de l'ANP qui ont, également, découvert et détruit 251 casernes pour terroristes et saisi 40 pistolets mitrailleurs, 25 pistolets automatiques et 249 fusils de différents types. Un total de 74 chargeurs de munitions et 64710 balles ont été saisis durant l'année passée, souligne le bilan de l'ANP qui fait état de la découverte et la destruction de 291 bombes et mines de différents types, et de 831.585 kilogrammes d'explosifs, mais aussi de la saisie de 31 paires de jumelles. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et la sécurisation des frontières, 1028 narcotraffiquants ont été arrêtés durant l'année 2020, marquée par la saisie d'énormes



quantités de kif traité s'élevant à 703,2 quintaux, et de 27,89 kilogramme de cocaïne, ainsi que de 3611868 comprimés psychotropes. Un total de 4755 contrebandiers et opavailleurs ont été arrêtés, en outre, durant l'année passée et 2376 marteaux piqueurs, 3460 groupes électrogènes, 186 détecteurs de métaux, 1304908 litres de carburants, 2451 tonnes de denrées alimentaires, 4652 quintaux de Tabac, 1001 véhicules et 5051 caméras de surveillance ont été saisis. Quelque 3765 moyens de liaison et 448352 articles pyrotechniques ont été saisis durant cette année. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, le bilan de l'ANP fait état de l'arrestation de 8184 candidats à l'émigration clandestine via des embarcations de construction artisanale, et d'interception de 3085 immigrants clandestins de différentes nationalités. Pour rappel, quatre terroristes ont été abattus samedi dernier à Gouraya dans la wilaya de Tipaza par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), avait annoncé le

ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Gouraya, à Tipaza, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu quatre terroristes et récupéré, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil mitrailleur de type (RPK) et deux fusils à pompe, suite à un accrochage avec un dangereux groupe terroriste », avait précisé le MDN. Selon la même source, « lors de cette opération, toujours en cours, le Sergent Meharki Saadeddine et le Caporal-chef Gaid Aichouche Abdelhak sont tombés en martyr au champ d'honneur ». « Cette opération qui intervient à l'entame de la nouvelle année 2021 sera, avec la détermination et les sacrifices des vaillants soldats de l'Armée nationale populaire, décisive pour venir à bout des résidus du terrorisme, et confirme la résolution de nos Forces armées à préserver la sécurité et la stabilité à travers tout le territoire national », a-t-on souligné.

ILS RÉCLAMENT ENTRE AUTRES, LE DÉPART DU P-DG

Eniem : les travailleurs continuent leur grève

La fin du mois de chômage technique à l'entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) n'est surtout pas le bout de tunnel pour ce fleuron de l'industrie nationale. En effet, les travailleurs du complexe refusent toujours de rejoindre leurs postes de travail. La reprise prévue, hier, est reportée, sine die. Les travailleurs motivent leur position par la "non-satisfaction" de leurs revendications, à savoir "la non comptabilisation du congé technique dans les salaires" et "le départ du P-DG de l'ENIEM". Les revendications ont été arrêtées depuis l'arrêt technique de l'activité de l'ENIEM pour une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre 2020) décidé par la direction de l'entreprise pour cause de "contraintes financières" et "rupture des stocks des matières premières", a-t-on appris des syndicalistes. Hier samedi, la direction de l'ENIEM, a diffusé une note informant l'ensemble des travailleurs que "la date de reprise de l'activité est prévue pour le dimanche 03/01/2021" et a lancé un appel aux travailleurs pour "rejoindre leurs postes de travail". Dans la même note, la direction a rassuré qu'elle avait entrepris "toutes les actions nécessaires afin de débloquer la situation difficile que traverse l'entreprise actuellement", et souligné que "des garanties ont été données par les pouvoirs publics afin de trouver une solution durable qui garantira la pérennité des emplois au sein de l'entreprise, dans les meilleurs délais possibles". Le secrétaire général du syndicat d'entreprise de l'ENIEM (affilié à l'UGTA) Mouloud Ould El-Hadj, a indiqué à l'APS que les travailleurs "refusent de rejoindre leurs postes de travail tant que leurs deux revendications pour lesquelles ils ont initié des actions de protestation durant le mois de décembre dernier, ne sont pas satisfaites". Le syndicaliste s'est interrogé sur cette reprise décidée par la direction alors que, selon lui, "la situation ayant entraîné un arrêt technique d'activité n'a pas changé puisqu'il n'y a pas eu de déblocage de la matière première pour remettre en marches les unités de production". De son côté le P-DG de l'ENIEM, Djilali Mouazzer, a regretté, "l'empêchement de travailleurs de rejoindre leurs postes par certains de leurs collègues". Selon lui, "beaucoup de travailleurs ne se sont pas présentés aujourd'hui, notamment à cause des intempéries, alors qu'un petit groupe est venu dissuader et empêcher d'autres travailleurs qui se sont présentés de rejoindre leurs postes". Quant à la décision de reprendre l'activité de l'ENIEM alors que la matière première n'est pas encore déblocquée, M. Mouazzer a indiqué que "la décision de reprise est une mesure d'apaisement qui vise à rassurer les travailleurs", rappelant que "les pouvoirs publics ont promis d'apporter, dans les jours, des solutions à long terme, et durables", a-t-il insisté. Lors de son passage sur la Radio nationale "Chaîne 1" le 28 décembre écoulé, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Beaham, avait déclaré que des mesures adéquates seront prises "dans les plus brefs délais" en vue de résoudre les problèmes de l'ENIEM et de relancer ce groupe. "Le dossier est en cours d'examen et il sera tranché au cours de cette semaine", avait-il assuré.

LE MINISTÈRE ASSURE QUE LES REVENDICATIONS SONT PRISES EN CHARGE

Commerce : la grève du personnel suspendue par la justice

La grève à laquelle ont appelé, pour hier, les deux syndicats des travailleurs du département du Commerce n'a pas, finalement, eu lieu. En effet, la justice a décidé de suspendre temporairement le débrayage, parallèlement à l'engagement du ministère de satisfaire les revendications des grévistes. Ainsi, le ministère du Commerce a informé, dans un communiqué, les personnels du secteur affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) que la grève prévue les 3 et 4 et du 10 au 13 janvier "est temporairement suspendue sur décision de Justice", affirmant que "les portes du dialogue sont ouvertes à tous les partenaires sociaux". "Le ministère du Commerce informe tous les personnels du secteur affiliés à l'UGTA et au SNAPAP que suite aux appels de grève, deux décisions de justice ont été rendues sous le n 20/807 et 20/806 du 31 décembre 2020 par le tribunal administratif de Bir Mourad Rais portant suspension temporaire de la grève qui avait été annoncée par les deux préavis de grève desdits syndicats pour les 3 et 4 et du 10 au 13 janvier 2021", lit-on dans un communiqué publié samedi sur la page Fa-



cebook du ministère. A cet égard, le ministère a assuré que la majorité des revendications étaient prises en charge à travers le dialogue avec tous les personnels, mais aussi par les directeurs de wilayas ayant organisé plusieurs réunions périodiques avec le personnel du secteur afin d'écouter et de prendre en charge leurs différentes préoccupations. Dans le même cadre, des réunions ont eu lieu avec des représentants des deux syndicats même après avoir annoncé le préavis de grève, a précisé la même source souli-

gnant que "la porte du dialogue demeure ouverte". "Conscient de la nécessité d'éclairer l'opinion publique et de lever toute confusion ou désinformation, le ministère a veillé à ouvrir la porte au dialogue aux partenaires professionnels représentés tant au par le Syndicat national du personnel du secteur du commerce que par la Fédération nationale du personnel du secteur du commerce. Ainsi, de grands progrès ont été réalisés dans la concrétisation de nombreuses revendications du personnel du secteur", a expliqué la

même source. Le ministère a évoqué les différentes mesures prises ainsi que les efforts visant à développer le secteur en termes d'équipements techniques et administratifs et à améliorer les conditions socioprofessionnelles du personnel. "De nombreuses revendications ont été concrétisées", telles que l'amélioration des revenus du Fonds de revenu complémentaires "FRC" en prenant des mesures pratiques en coordination avec la trésorerie principale du ministère des Finances en vue de percevoir réellement les amendes à travers les wilayas mais également l'obtention d'une autorisation exceptionnelle du Premier ministre pour utiliser un reliquat important de l'exercice 2019. Les décisions concernaient également le suivi effectif avec les services de la fonction publique du dossier de promotion d'un nombre important de personnel répondant aux conditions légales, dont le nombre atteignait fin 2019, 1962 fonctionnaires. Une licence exceptionnelle a été obtenue auprès du Premier ministre pour le règlement définitif de ce dossier en suspens depuis des années. Par ailleurs, les procédures relatives à la formation du personnel concerné par la promotion seront également engagées en sus d'un programme de formation

en cours dont ont bénéficié quelque 4.000 travailleurs depuis octobre 2020, outre le lancement d'un autre programme de formation en présentiel au profit de 200 employés, précise le communiqué. A ce propos, des instructions ont été données aux responsables en vue de permettre aux employés de suivre leurs études universitaires, dans les limites de la loi, tout en favorisant le dialogue avec toutes les organisations étudiantes et les associations professionnelles pour la prise en charge des préoccupations soulevées. Le ministère a indiqué avoir adopté une nouvelle politique en matière de gestion des ressources humaines (GRH) et d'encouragement des compétences pour occuper des postes de responsabilités outre le suivi en temps réels de la protection des agents pour leur permettre d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions. Enfin, le ministère a affirmé que ses portes demeureraient ouvertes à tous les partenaires professionnels pour toute collaboration dans les limites de la loi et des moyens de l'Etat notamment en cette conjoncture pour régulariser le reste des préoccupations des personnels du secteur.

R. N

Economie nationale et Covid-19
Le gouvernement élabore un rapport

L'apparition de la Covid-19 a eu un impact contrasté sur l'économie algérienne. Autant l'économie nationale a reçu un coup sévère, autant la solidarité a réussi à amortir le choc social. C'est ce qui ressort du rapport élaboré par le ministère de la prospective.

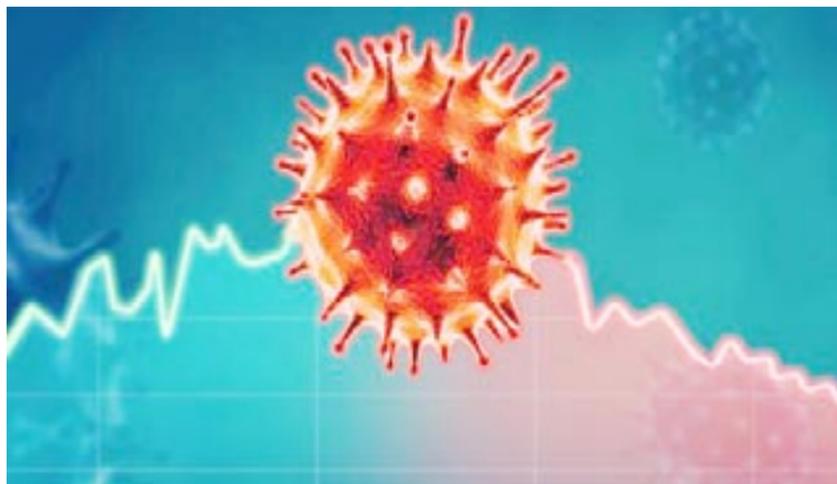
Ainsi, le rapport a noté qu'il est difficile d'estimer « la pleine mesure des conséquences aussi bien au niveau économique que social », pointant du doigt les « nombreuses lacunes dont souffre le système national d'information ».

S'appuyant sur les données du ministère des Finances, le rapport a indiqué que le Produit intérieur brut (PIB) devrait connaître, en 2020, un « fort recul » qui sera de l'ordre de 4,6%, tandis que l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a augmenté pour l'ensemble des groupes de produits durant les 8 premiers mois de l'année 2020.

L'inflation sera ainsi de l'ordre de 3,5% pour l'année 2020 et devrait atteindre les 3,7% en 2021, a-t-il avancé. Au cours des 11 premiers mois de 2020, la balance commerciale « s'est fortement dégradée de 84% par rapport à la même période en 2019 (6 milliards de dollars de déficit) » et ce, « malgré une baisse des importations d'environ 7 milliards de dollars (-18,25%) », précise le ministère dans son rapport.

Face à, l'ampleur de la crise, le gouvernement a pris des mesures. Ainsi, l'objectif affiché par le gouvernement de réduire de 10 milliards de dollars les importations en 2020 « semble en bonne voie de réalisation », en intégrant la facture des services, estime le rapport.

Concernant l'impact du Coronavirus sur les secteurs économiques, l'étude du ministère a signalé que l'industrie des hydrocarbures a été « fortement touchée » par la crise de la Covid-19. Au cours des deux premiers trimestres 2020, les In-



dices de la Production Industrielle (IPI) ont « fortement diminués par rapport à 2019 en raison de la réduction historique des quotas de l'OPEP+, dont l'Algérie est partie prenante, et de la baisse de la demande internationale, notamment pour le gaz naturel », est-t-il rappelé dans le rap

En plus du volet économique, la crise a lourdement impacté le pouvoir d'achat des Algériens. Mais grâce à la solidarité et l'entraide, le choc a été amorti, précise le document qui a souligné que « les pouvoirs publics ont trouvé dans la population, les associations et les entreprises dans toute leur diversité, les comités de villages et de quartiers, des alliés actifs pour atténuer les conséquences des perturbations survenues en début de pandémie », faisant état d'un « degré de conscience » et d'un « esprit de solidarité » qui ont contribué à coordonner les efforts sur le terrain.

Cet choc a également été amorti par les décisions des autorités. Il s'agit notamment celles prises sur le plan sanitaire pour limiter la propagation du virus, sociales (octroi des indemnités, mise en congé exceptionnel, aide financière aux

professionnels les plus impactés) ainsi que des mesures économiques comprenant des dispositions bancaires, fiscales et parafiscales, administratives et réglementaires. En plus des efforts de sauvetages remarquables, déployés par l'Etat dès le début de la pandémie, le rapport a également mis l'accent sur la multiplication des initiatives entreprises par des chercheurs, des universitaires, des étudiants et des entrepreneurs pour produire divers articles de prévention.

Sur le terrain, le rapport note que la crise sanitaire a eu de « fortes répercussions » notamment sur l'emploi, dont « il est difficile encore d'avoir un bilan définitif pour 2020 », selon les auteurs du rapport. Citant des chiffres de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), le ministère délégué chargé de la Prospective a expliqué que le confinement a fait chuter les offres d'emploi de 39% et les demandes d'emploi de 30 % entre 2019 et 2020 (huit premiers mois de l'année).

Le rapport du ministère de la Prospective est intervenu dans le cadre d'un « plan de relance économique » pour 2025.

Saïd Sadia

RÉPONSES DES GRÉVISTES

« Nous sommes disposés au dialogue »

De leur côté, les agents de contrôle commercial et de lutte contre la fraude relevant du ministère du Commerce, entrés en grève hier, ont affiché leur disponibilité pour arrêter ce mouvement de contestation en cas de dialogue sérieux avec le ministère pour prendre en charge leurs préoccupations socio-professionnelles. Le SG du Syndicat national des travailleurs du secteur de commerce (SNTC), Ahmed Allali a fait savoir que le taux de grève avait dépassé dimanche au niveau des directions de commerces répartis à travers le territoire national les 85% ». Le représentant des agents de contrôle a souligné que ce mouvement de contestation était « légal », d'autant que le verdict prononcé par le tribunal administratif à Bir Mourad Rais pour la suspension provisoire de la grève était « un jugement de première instance et que le syndicat a procédé à un appel auprès du Conseil d'Etat en demandant l'abrogation de la mise en œuvre de ce verdict, c'est pourquoi il n'a aucun effet sur la décision de grève ». Selon M. Allali, il y a neuf revendications portant essentiellement sur l'amélioration du pouvoir d'achat de cette catégorie et l'augmentation des primes. Il a également mis en avant une autre revendication concernant l'amendement de certains articles des Statuts et du régime de compensations quant aux primes de risque et d'astreinte. Pour ce qui est de la poursuite de la grève, M. Allali a indiqué que la décision sera prise par rapport à la réponse du ministère concernant les revendications soulevées.

R. N

Secteur public marchand

Près de 250 milliards de dollars alloués par l'Etat sur 25 ans



L'équivalent de près de 250 milliards de dollars a été alloué par l'Etat au secteur public marchand sur les 25 dernières années, a indiqué dimanche à Alger le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective,

Mohamed-Cherif Belmihoub. Intervenant à l'émission "L'invité de la Rédaction" de la Radio nationale Chaîne III, M. Belmihoub a fait savoir que l'Etat a financé le secteur public marchand à hauteur de 250 milliards de dollars durant les 25 dernières années, soulignant que "le budget de l'Etat ne peut plus supporter les défaillances de certaines entreprises publiques". Pour faire face à cette situation, le ministre a noté l'intérêt de mettre en œuvre une réelle réforme du secteur public, notamment en ce qui concerne les droits de propriété.

"Un Etat propriétaire intervient sur son entreprise par le capital et non par la subvention qui produit de la perversion. On est en droit de se poser la question pourquoi ces entreprises sont aujourd'hui sous capitalisées?", s'est-il interrogé.

De plus, M. Belmihoub a plaidé pour une réflexion portée sur un

nouveau schéma, impliquant le redéploiement ou la restructuration de certaines entreprises publiques, "tout en réglant au préalable la problématique du droit de propriété pour définir le concept de l'Etat propriétaire d'une entreprise publique et le management à mettre en place dans ces entreprises dans le cadre de contrats de performance".

Pour l'intervenant, cela doit passer également par une plus grande autonomie pour ces entreprises leur permettant de prendre des risques. Il a fait observer à ce sujet que le projet de dépenalisation de l'acte de gestion allait dans ce sens.

Concernant l'amélioration des recettes publiques, le ministre a appelé à rationaliser la dépense publique, tout en élargissant l'assiette fiscale et en augmentant son rendement.

S'agissant de la création de richesses, M. Belmihoub a indiqué que les facteurs de succès se résument dans la gouvernance et la régulation. En outre, il a noté l'intérêt de faciliter la création d'entreprises, notamment celles de taille moyenne (ETI) en ôtant la bureaucratie avec l'appui de la numérisation.

En outre, le ministre a estimé que le

marché doit constituer le principal élément de la régulation et non l'administration "qui doit contrôler et mettre les règles". Il a ainsi plaidé pour que la commande publique passe par le marché au lieu d'être octroyée directement aux entreprises publiques.

"Il n'y a pas de meilleur facteur d'efficacité que le marché. C'est avec la concurrence qu'on peut avoir de l'innovation et une meilleure allocation des ressources publiques", a-t-il affirmé, ajoutant que le gré à gré doit constituer une exception et non pas la règle.

Par ailleurs, M. Belmihoub a fait savoir que le pays a besoin d'une croissance forte en sortant de la dépendance aux hydrocarbures, et en s'attaquant au chômage qui augmente notamment chez les jeunes. Il a énuméré un certain nombre de leviers de croissance pouvant être mis en œuvre au niveau de certaines activités traditionnelles mais également au niveau du secteur des mines, celui de l'industrie pharmaceutique ainsi qu'au niveau de l'industrie des énergies renouvelables.

LEILA.A

Le ministre de l'Industrie examine avec le président de la CAPC la mise en -oeuvre du plan de relance économique

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a examiné, dimanche à Alger lors d'une réunion de concertation avec le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami -Agli, le plan de relance économique et les moyens de le mettre en œuvre et -d'en assurer la réussite, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre a écouté les préoccupations et les aspirations du président de la Confédération, notamment celles

liées aux -obstacles auxquels sont confrontées les entreprises et la nécessité -d'étudier les possibilités et d'améliorer et de simplifier les procédures -administratives ainsi que les procédures d'accès au foncier industriel. A ce propos, le ministre a souligné "l'importance de disposer -d'entreprises fortes pour assurer une relance durable de l'économie -nationale, en sus de la nécessité d'adopter des réformes structurelles et -stratégiques à moyen et long termes". De son côté, M. Agli a exprimé la vo-

lonté de la CAPC d'accompagner le -ministère de l'Industrie afin d'assurer le succès de la mise en oeuvre de -ce plan par tous les moyens possibles, notamment à la lumière des -répercussions de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Il s'est dit également satisfait quant à la qualité des échanges avec le -ministère sur les différentes questions soulevées, ainsi que son optimisme -pour la poursuite du dialogue entre les deux parties.

A.R

Retour des trains des wilayas du Centre, soulagement des voyageurs et des étudiants

Le transport ferroviaire a repris progressivement dimanche dans certaines wilayas du Centre, après près de neuf mois d'arrêt d'activité à cause de la pandémie de la Covid-19. Une mesure saluée par les voyageurs et les étudiants, enfin soulagés. Le premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait décidé jeudi, en application des instructions du Président de la République et suite aux consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et l'autorité sanitaire, la reprise "progressive et contrôlée", dès avant-hier vendredi, des transports routiers sur les liaisons inter-wilayas. Cette reprise concernera le transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs.

Cette reprise, effectuée dans le respect des mesures de prévention de la Covid-19, a concerné les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdes, Blida et Ain Defla, où une affluence "mitigée" de voyageurs a été constatée.

A Tizi-Ouzou, il a été procédé à la mise en service de 14 trains (7 aller et 7 retour) pour assurer la ligne Tizi-Ouzou/Alger et de 8 autres sur la liaison Oued-Aïssi (Tizi-Ouzou) et Thenia (Boumerdes).

A Boumerdes le flux des voyageurs, notamment des étudiants, au niveau des stations de Thenia et Boumerdes, qui été timide dans la matinée a augmenté sensiblement au fil des heures.

Les gares ferroviaires de Aïn Defla ont renoué ce dimanche avec l'activité à la faveur du train pour étudiants assurant la navette Khémis Miliana-Chlef. Selon le chef de la gare ferroviaire de Aïn Defla, Benzahra Kamel, la reprise de la circulation des trains de voyageurs à destination d'Oran se fera lundi.

A Blida, la reprise a concerné les trains assurant la liaison El Afroun-Alger avec la programmation de 38 navettes (19 aller et 19 retour).

Dans cette wilaya, le premier départ prévu à 8H20 a été retardé d'une heure, le train n'ayant démarré qu'à 9H20, ont déploré des voyageurs qui ont souhaité une amélioration du volet organisationnel.

A Bouira, l'indisponibilité des rames a retardé la reprise dimanche du transport ferroviaire, a expliqué à l'APS le chef du district de la Société nationale du transport ferroviaire à Bouira, Mohamed Hannat. "Les rames n'étaient pas prêtes dimanche, donc la reprise du transport ferroviaire aura lieu lundi", a assuré M. Hannat.

A Béjaïa la reprise de la navette Alger/Béjaïa est prévue également pour

Oran

Près de 22.000 foyers raccordés au réseau de gaz ne bénéficient pas de cette énergie



La direction de l'énergie d'Oran a recensé près de 22.000 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à travers la wilaya ne bénéficiant pas de cette énergie pour non installation de compteurs de liaison à l'intérieur. Le directeur de l'énergie, Omar Sbaâ, a indiqué à l'APS que "cette situation a occasionné une perte", soulignant que 308.716 foyers sont raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya alors que celui des abonnés est de 286.767 clients. Les foyers raccordés au réseau mais qui ne sont pas alimentés sont répartis à travers l'ensemble des daïras de la wilaya dont Es-Sénia (7.000), suivie d'Aïn El Turck (4.540), puis Oued Tlélat (3.850 foyers) et Gdyl (3.005), alors que leur nombre dans les autres daïras se situe entre 443 foyers et 1.000, a-t-il précisé.

Le réseau de gaz naturel à Oran est long de 9.000 kilomètres dont 1.000 km de réseau de transport couvrant 25 communes sur les 26 que compte la wilaya, a-t-il fait savoir.

Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel a atteint jusqu'à la fin de l'année dernière 96,15 % dans la wilaya.

J.K

Reprise du transport ferroviaire des étudiants dans les wilayas de Annaba et Batna dans le strict respect du protocole sanitaire

Le transport ferroviaire des étudiants a repris, dimanche, dans les wilayas d'Annaba et Batna dans le strict respect du protocole sanitaire recommandé par les instances concernées afin de prévenir la propagation de l'épidémie de la Covid-19. Dans la wilaya de Annaba, le transport ferroviaire des étudiants a repris en premier lieu sur la ligne Annaba-Sidi Ammar, dans le respect des règles sanitaires et de distanciation physique, suscitant ainsi la satisfaction des étudiants. La première desserte a connu un important afflux des étudiants dans le respect du protocole sanitaire auquel la direction régionale de la Société nationale de transport ferroviaire de Annaba a mis en place les conditions nécessaires de mesure de la température, distanciation physique et port du masque obligatoire, a affirmé le directeur



régional de cette même entreprise, Abderrezak Benbelkacem, qui a déclaré que 6 navettes étaient prévues par jour pour transporter les étudiants entre Annaba et Sidi

Ammar. Selon la même source, "les clients de l'entreprise, qui sont des étudiants titulaires de cartes d'abonnement, seront remboursés pour la période au cours de laquelle ils n'ont pas utilisé leurs cartes notamment durant la période d'arrêt des trains". Il est également prévu d'étendre la reprise du transport ferroviaire des voyageurs au cours des deux prochains jours entre les villes de Annaba et Chihani dans la wilaya d'El Tarf et entre Annaba et Berrahal, avant la reprise par la suite de la ligne ferroviaire régionale Annaba-Tébessa de transport des voyageurs. Dans la wilaya de Batna, le transport ferroviaire des étudiants entre Ain Touta, Batna

et Fesdis a aussi repris dimanche matin, dans le respect strict du protocole sanitaire, a-t-on constaté sur place, à raison de 6 voyages par jour, dont 3 allers et 3 retours. Cette reprise a suscité l'adhésion des étudiants résidents à Ain Touta, inscrits notamment à l'université Mostefa Ben Boulaïd à Fesdis et dont certains ont affirmé à l'APS que la reprise du transport ferroviaire leur permettra d'arriver à l'heure pour assister aux cours. A noter que cette reprise qui se déroule en deux temps, conformément à la décision du Premier ministre portant reprise progressive et contrôlée du transport ferroviaire inter wilayas.

A.Z

Oum Bouaghi

Mobilisation de 1300 ha pour les légumes secs durant l'actuelle saison



Une superficie de 1.300 hectares sera réservée, au titre de l'actuelle saison agricole 2020/2021, à la culture des légumes secs, a-t-on appris dimanche, du chef du service d'organisation de la production et soutien technique de la direction des services agricoles, Fayçal Amara. Cette surface dépasse largement celle des 310 ha consacrés la saison passée à cette spéculation, a souligné le même cadre qui a précisé que cette augmentation s'inscrit dans le cadre de la mise en

œuvre de la stratégie du ministère de l'Agriculture et du développement rural d'élargir la superficie des terres réservées aux légumes secs en vue de parvenir à l'autosuffisance.

Un guichet unique a été ouvert dans chacune des deux Coopératives locales des céréales et légumes secs (CCLS) pour traiter les dossiers des agriculteurs désireux obtenir le crédit R'fig et s'inscrire au programme des cultures des légumes secs, a déclaré M. Amara.

Parallèlement, une commission a été

installée pour suivre l'étude de dossiers de crédits R'fig au niveau de la banque d'agriculture et du développement rural et l'approvisionnement des agriculteurs en semences de pois chiche et de lentille. Le nouveau programme de culture de légumes secs a été lancé dans la commune de Sigus, où 40 ha ont été déjà commencés de légumes secs et se poursuivra pour toucher toutes les communes de la wilaya.

A.Z

Transport inter-wilayas à Tissemsilt Plus de 350 transporteurs privés des voyageurs reprennent leur activité

Plus de 350 transporteurs privés de voyageurs assurant les lignes inter-wilayas ont repris dimanche à Tissemsilt leur activité après un arrêt de 10 mois dû aux mesures de prévention contre Covid-19, a-t-on appris du directeur de wilaya des transports Zinou Sedrati. Cinquante-trois (53) opérateurs exerçant dans le transport collectif et 300 chauffeurs de taxi inter-wilayas "ont repris l'activité aujourd'hui (dimanche) au lieu d'hier à cause des conditions météorologiques que connaît la wilaya depuis la

fin de la semaine écoulée", a indiqué à l'APS M. Sedrati.

Les transporteurs privés sont obligés d'appliquer les mesures de protection contre le coronavirus comprenant la réduction des places à une moyenne de 50 %, notamment pour les autobus, à cinq personnes pour ce qui est des véhicules ayant une capacité de neuf places et à quatre pour les véhicules de sept sièges, a-t-il souligné.

Un protocole sanitaire préventif spécifique accompagnant la reprise du service a été mis en œuvre. Il fait obli-

gation du port du masque à l'intérieur du moyen de transport, de même que la désinfection, la distanciation entre les passagers et le nettoyage des sièges et le lavage quotidien des véhicules.

M. Sedrati a affirmé que les transporteurs ne respectant pas les mesures de prévention seront passibles de sanctions, dont le retrait immédiat du permis d'exploitation, en application stricte des textes de loi et procédures en vigueur.

H.KARIM

Oran

Près de 22.000 foyers raccordés au réseau de gaz ne bénéficient pas de cette énergie

La direction de l'énergie d'Oran a recensé près de 22.000 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à travers la wilaya ne bénéficiant pas de cette énergie pour non installation de compteurs de liaison à l'intérieur. Le directeur de l'énergie, Omar Sbaâ, a indiqué à l'APS que "cette situation a occasionné une perte", soulignant que 308.716 foyers sont raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya alors que celui des abonnés est de 286.767 clients. Les foyers raccordés au réseau mais qui ne sont pas alimentés sont répartis à travers l'ensemble des daïras de la wilaya dont Es-Sénia (7.000), suivie d'Aïn El Turck (4.540), puis Oued Tlélat (3.850 foyers) et Gdyl (3.005), alors que leur nombre dans les autres daïras se situe entre 443 foyers et 1.000, a-t-il précisé. Le réseau de gaz naturel à Oran est long de 9.000 kilomètres dont 1.000 km de réseau de transport couvrant 25 communes sur les 26 que compte la wilaya, a-t-il fait savoir. Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel a atteint jusqu'à la fin de l'année dernière 96,15 % dans la wilaya.

YAMINA.A

Boumerdes

Arrestation d'une personne écoulant de faux billets en devises

Une personne écoulant de faux billets en devises, à travers le territoire national, a été arrêtée par la brigade de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Boumerdes, avec la saisie en sa possession de 75 faux billets d'une valeur de 100 euros, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps sécuritaire. "L'arrestation de cet individu (27 ans) a été rendue possible suite à l'exploitation d'informations signalant qu'une personne, issue d'une wilaya du Sud, écoulait des faux billets en devises, en les échangeant contre des billets en monnaie nationale", a indiqué, à l'APS, le chargé de communication de la sûreté de wilaya le commissaire de police Krimou Touati.

Les investigations menées suite à ces informations, ont permis, a-t-il ajouté, d'arrêter le suspect "dans la ville de Boumerdes, en possession de 75 faux billets d'une valeur 100 euros, destinés à être écoulés", est-il précisé de même source.

Une procédure judiciaire a été instruite contre le mis en cause dans cette affaire en vu de sa présentation devant les autorités judiciaires compétentes.

A.Z

SUD

Reprise progressive du transport routier inter-wilayas dans le respect du protocole sanitaire

Le transport routier inter-wilayas a repris dans le Sud du pays de manière progressive et contrôlée, sous réserve du respect scrupuleux des protocoles sanitaires et des mesures préventives contre la propagation du Covid-19, ont constaté dimanche des journalistes de l'APS.

La reprise intervient suite à la décision du gouvernement prévoyant la reprise progressive et contrôlée de l'activité des transports inter-wilayas, après une suspension de plus de neuf mois.

Cette mesure prise vendredi a été accueillie favorablement aussi bien par les transporteurs routiers, autocars et taxis, que les citoyens se trouvant bloqués conséquemment à la suspension des moyens de transports pour cause de mesures de confinement préventif.

Les services concernés des wilayas d'Illizi, Tamanrasset, Ouargla, Adrar, Laghouat et Ghardaïa, ont pris les mesures nécessaires pour assurer cette reprise dans le strict respect du protocole préventif adopté par le gouvernement, dont la réduction à 50% des capacités à bord, le port obligatoire de bavette de protection et la désinfection et l'hygiène des véhicules (autocars, bus et taxis). La mise à la disposition des passagers de moyens et solubles de désinfection, dont le gel hydro-alcoolique aux entrées des gares routières, le placardage d'affiches instructives au respect des mesures préventives, le nettoyage et la désinfection des différentes structures des gares routières ont été prévues, ont indiqué les responsables des gares routières.

La wilaya d'Illizi n'a pas dérogé à la règle et les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la reprise contrôlée des dessertes vers les différentes wilayas du pays, soit une moyenne de 26 départs, avec une fréquence d'un départ toutes les 30 minutes, a assuré le directeur des transports de la wilaya, Youcef Meghraoui.

Les transporteurs de la wilaya de Tamanrasset, soit plus de 51 opérateurs, ont, pour leur part, entamé leurs activités par la relance de la programmation des dessertes vers diverses destinations dans le respect du protocole sanitaire.

La direction locale des transports a mené, par souci d'éveiller la conscience des transporteurs et des voyageurs, des réunions de sensibilisation, en coordination avec les représentants des services de la sûreté, en vue d'assurer plus de 22 voyages quotidiens de manière saine et sécurisée, a souligné le directeur du secteur, Mehdi Mellah.

Dans la wilaya d'Adrar, la gare routière a renoué avec ses clients qui n'ont pas tardé, dès l'annonce de la reprise, à réserver leurs places vers leurs destinations respectives, à la faveur de 32 dessertes/jour, avec un total de 408 passagers à bord, conformément aux mesures de réduction de moitié de la capacité des sièges.

Les gares routières dans les wilayas d'Ouargla, Ghardaïa et Laghouat, ont elles aussi retrouvé leur animation, avec l'affluence des voyageurs ayant souffert, depuis le début du confinement, de l'absence de ce mode de transport, et retrouvant ainsi leur mobilité habituelle.

Large satisfaction des voyageurs

Plusieurs voyageurs approchés par l'APS ont exprimé leur "grande satisfaction" de la reprise du transport terrestre inter-wilayas, à l'instar Khadidja (étudiant à l'université de Batna) et Hocine (travailleur), tous deux rencontrés à Ouargla, qui se sont dits "très soulagés" de cette reprise, car ayant été éprouvés par l'interruption de ce mode de transport sur plusieurs mois, en terme de confinement mais aussi au plan financier.

Pour le responsable du bureau exécutif de wilaya de Laghouat de l'Organisation nationale des transporteurs algériens, Badredine Khechba, la reprise du transport collectif inter-wilayas intervient après la "réussite" de l'activité de transport intercommunal et le "haut degré de conscience et de responsabilité" dont ont fait preuve les transporteurs.

Une session de formation a été organisée ces deux derniers jours en direction des transporteurs sur les longues dessertes en vue d'une reprise d'activités dans de bonnes conditions, pour la sécurité des voyageurs et des travailleurs, a-t-il ajouté. Dans le même contexte, le directeur de wilaya du secteur, Fayçal Benaiha, a indiqué que Laghouat a été parmi les premières wilayas à avoir versé l'indemnité prévue par l'Etat pour les transporteurs en raison de l'interruption de leur activité, en finalisant presque l'opération (95% des bénéficiaires).

AMINE.R

MILA

Les souscripteurs à la formule AADL réclament le lancement de tous les projets et l'accélération de la cadence des travaux

Plusieurs dizaines de souscripteurs à la formule de logement location-vente de l'agence AADL dans la wilaya de Mila se sont rassemblés devant le siège de la wilaya pour réclamer le lancement de tous les projets de cette formule et l'accélération de la cadence des travaux. Selon le représentant des contestataires, Abdelhadi Amira, les participants à ce rassemblement représentent les souscripteurs des différentes communes et veulent ainsi lever leurs préoccupations aux plus hautes instances. Ils réclament, a-t-il dit, "le lancement de tous les projets de cette formule et l'accélération du rythme des travaux des projets déjà lancés mais non encore réceptionnés dont celui des 1000 logements AADL du site Marcho au chef-lieu de wilaya qui accuse un grand retard malgré l'engagement des services concernés d'en réceptionner une partie avant la fin de l'année passée". "Les projets AADL à Mila accusent beaucoup de retard



comparativement à ceux des autres wilayas", a ajouté M. Amira qui a indiqué que cela a poussé les souscripteurs à protester "et réclamer davantage d'intérêt pour ce dossier pour mettre fin à leurs souffrances avec les charges de location".

Dans sa réponse à ses préoccupations, Ali Ketmane, chef de service à la direction du logement, a révélé "qu'un lot important du projet 1000 logement du site Marcho à Mila et de celui de 600 unités à Chelghoum Laïd sera réceptionné

durant le premier semestre 2021 en vertu de l'accord avec les entreprises de réalisation".

Il a aussi souligné que la direction régionale de l'agence AADL à Constantine a confié plusieurs études et opérations de réalisation à des entreprises dans plusieurs communes dont celles de Ferdjioua, Oued El Athmania et Zeghaïa devant accueillir respectivement des projets de 650, 400 et 100 logements AADL.

MINA.A

TISSEMSILT

Difficultés dans la circulation sur nombre de routes à cause de la neige (gendarmerie nationale)

Les fortes chutes de neige enregistrées dimanche après-midi dans la wilaya de Tissemsilt causent de "grandes difficultés" à la circulation sur plusieurs routes nationales et chemins de wilaya, a-t-on appris du groupement territorial de la gendarmerie nationale. La neige accompagnée d'une vague de gel a formé du verglas qui rend difficile la circulation routière sur RN 14 dans sa partie reliant les communes de Theniet El Had et Layoune et les chemins de wilaya (CW 34) entre la commune de Melaab et la wilaya de Tiaret et CW 21 entre la commune de Lardjem et la wilaya de Relizane, a-t-on indiqué.

En outre, des difficultés de circulation ont été enregistrées sur la route nationale RN 19 dans son tronçon reliant les communes de Lazharia et Boukaid, et le CW 5 entre les communes de Theniet El Had et Sidi Boutouchent, a-t-on ajouté.

Les éléments de la protection civile, appuyés par le personnel d'entretien de la direction des travaux publics, oeuvrent à faciliter la circulation automobile en utilisant des chasse-neige, des bulldozers et autres engins et du sel et du gravier.

Par ailleurs, les intempéries ont provoqué le renversement d'un camion remorque sur le CW 14 reliant les communes de Tissemsilt et Hamadiya (Tiaret), causant de graves blessures au conducteur qui a été transféré au service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt, selon la même source.

La station météorologique régionale d'Ain Boucekif (Tiaret) a indiqué que l'épaisseur de la neige dans de nombreuses régions de la wilaya de Tissemsilt varie entre 10 et 20 centimètres et que la température est descendue à midi moins de trois degrés Celsius, prévoyant une stabilité de la situation météorologique au cours des 24 prochaines heures.

AMINE.R

CONSTANTINE/EL KHROUB

Des citoyens réclament la révision de la liste de bénéficiaires de LPL

Des centaines de citoyens dont les noms ont été exclus de la liste des bénéficiaires des 1.882 logements publics locatifs (LPL) à El Khroub (Constantine) affichée en fin de semaine se sont rassemblés devant l'entrée principale du siège de la daïra d'El Khroub pour réclamer sa révision. Les contestataires ont fermé la RN-3 dans les deux sens levant des banderoles exprimant "leur mécontentement provoqué par la liste affichée et demandant au chef de l'exécutif de wilaya d'intervenir pour sa révision" au milieu du déploiement d'un dispositif sécuritaire intense, a-t-on constaté.

Dans une déclaration à l'APS, Yacine Hadjadj, représentant des contestataires, a indiqué que "la liste affichée comprend des noms ne remplissant pas les conditions d'éligibilité et exclut des noms dont les conditions sociales les rendent éligibles pour ce type de logement".

Il a également relevé que "la liste exclut des demandeurs dont les demandes datent des années 1990 et début 2000 et contient des noms dont les dossiers datent de 2013".

Yacine Hadjadj a également appelé à "davantage de transparence et probité dans l'établissement des listes d'attributaires de logements LPL". Les tentatives de l'APS pour joindre le chef de daïra et les président de l'APC d'El Khroub ont été vaines.

Amel.Z

KHENCHELA

120 projets de développement lancés en 2020 dans les zones d'ombre (responsable)

Au total, 120 projets de développement au profit des zones d'ombre de la wilaya de Khenchela ont été lancés en travaux en 2020, a-t-on appris dimanche du chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi. Dans le cadre de l'exécution des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'agissant de la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre, il a été procédé en 2020, au lancement de travaux de concrétisation de 120 projets de développement, a-t-il déclaré à l'APS, en marge du lancement de la caravane entrepreneuriale pour les zones d'ombre, affirmant que plus de 100 projets ont été achevés en attendant la réception du reste des opérations "avant fin janvier 2021".

La wilaya de Khenchela a recensé en mars 2020, un total de 324 zones d'ombre réparties à travers 20 communes, a indiqué M. Bouzidi, faisant état d'un programme de développement public pour la réalisation de 565 projets destinés au développement



de ces régions et l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants à court et à moyen terme. Selon le même responsable, les enveloppes financières nécessaires pour le lancement en 2021 des travaux de 158 pro-

jets de développement à travers diverses zones d'ombre ont été réservées récemment, alors que le lancement de 264 autres projets a été reporté à 2022 en raison de la conjoncture économique du pays. La réali-

sation des 565 projets de développement prévus au profit des zones d'ombre de Khenchela, nécessite un budget de 9,5 milliards de dinars, a fait savoir la même source, précisant qu'il a été décidé, de concert avec les directions de l'exécutif et les élus des différentes communes, de lancer les projets "selon les priorités", avec en tête de liste 120 opérations de développement déjà lancées en 2020 pour un investissement de 1,65 milliard DA.

Les projets classés prioritaires dans le cadre du programme de wilaya relatif à la prise en charge des zones d'ombre portent essentiellement sur l'ouverture des pistes, le désenclavement, l'alimentation en eau potable (AEP), le raccordement aux réseaux du gaz, de l'électricité et de l'assainissement, l'éclairage public, l'extension des classes scolaires, le transport et les cantines scolaires, la réalisation de forage pour l'irrigation agricole et le renforcement de l'électricité rurale.

A.E

Sûreté nationale

Démantèlement à Alger d'une bande de faux-monnayeurs

Les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une bande de faux-monnayeurs, composée de cinq individus impliqués dans une affaire de falsification de billets de banque, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de la Police judiciaire

relevant de la sûreté d'Alger ont arrêté les individus appartenant à une association de malfaiteurs, composée de cinq (05) éléments, âgés entre 19 et 29 ans, des faux monnayeurs impliqués dans la falsification de billets de banque et leur écoulement sur le marché national au moyen d'un véhicule touristique, lit-on dans le communiqué. Agissant sur infor-

mations faisant état de l'existence de faux-billets en monnaie nationale qui circuleraient sur le marché national, les services enquêteurs de la brigade de la police judiciaire de Bouzareah, ont entamé leurs investigations sur le terrain, qui se sont soldées par l'identification des cinq suspects, ainsi que par leur l'arrestation. L'opération a également per-

mis la saisie de 75 millions de centimes, un véhicule touristique qui était utilisé pour écouler les faux billets sur les marchés, ainsi que deux armes blanches. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes, conclut le communiqué.

G.H

Résorption de l'habitat précaire

Plus de 120 familles relogées à Ain Defla

Au total, 122 familles habitant la cité Kouadri Belkacem de Ain Defla, ont été relogées dimanche à la cité Feghaïlia dans la banlieue Est de la ville dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on constaté. L'opération, à laquelle diverses directions ont pris part, a été marquée par une parfaite organisation et une ambiance conviviale en dépit des pluies torrentielles et du froid glacial l'ayant caractérisée à son début.

Se félicitant que les familles relogées occupent des habitations décentes, le wali de Ain Defla, Embarek El Bar, a fait état de l'attribution de 7.000 logements sociaux au cours des prochains jours au profit de nombre de communes de la wilaya. Il a également fait savoir qu'une autre opération de relogement touchant, cette fois-ci, 164 familles vivant dans la précarité au niveau de la cité Zougala (Miliiana), aura lieu au courant de la semaine prochaine.



Au paroxysme de la joie, les heureux bénéficiaires, dont certains ont vécu dans la précarité durant près de trois décennies au niveau de la cité Kouadri Belkacem, plus

connue sous l'appellation de "Guimbo" ont, à l'unisson soutenu que pour eux, "une nouvelle vie commence désormais".

AMINE.R

Adrar

Ouverture d'une école de formation paramédicale privée

Une école de formation paramédicale privée a été inaugurée dimanche à Adrar dans le but d'assurer l'encadrement sanitaire dans la région. Localisée au centre ville, cette structure de formation offre une capacité d'accueil de 160 places dans la filière de technicien supérieur de la santé, pour une durée de deux ans (théorie et pratique), encadrée par des spécialistes jouissant d'une longue expérience dans le secteur de la santé, a indiqué à l'APS le président-directeur général (P-dg) de l'école, Mohamed Hamdi Bouzina. Cette structure, fruit d'un investissement privé, a généré 25 emplois entre encadreurs, pédagogues, personnels d'administration et agents, a-t-il précisé. Intervenant lors de la cérémonie d'inauguration, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a valorisé cet investissement de qualité dans le secteur de la santé, qui, a-t-il dit, constitue un acquis de plus pour le secteur se trouvant face à de grands défis en terme de couverture médicale du fait de l'éloignement des régions de la wilaya entre elles, certaines distantes de plus de 1.000 km du chef lieu de la wilaya d'Adrar. Le chef de l'exécutif a exhorté, à cette occasion, les responsables de l'école à œuvrer à l'offre d'une formation de qualité aux pensionnaires, s'appuyant sur l'expérience des encadreurs et la volonté des responsables du secteur d'accompagner cet établissement de formation.

A.Z

Saida/intempéries:

Réouverture des routes nationales fermées (protection civile)

Les routes nationales fermées dans la wilaya de Saida depuis la nuit du samedi à cause de la neige, ont été rouvertes dimanche après-midi à la circulation, permettant ainsi de dégager les véhicules qui étaient bloqués, a-t-on appris de la direction de la protection civile. Des éléments de la protection civile et de l'Armée nationale populaire (ANP) et des agents de maintenance de la direction des travaux

publics ont réussi à rouvrir des routes nationales fermées après avoir utilisé des chasse-neige et du sel. Il s'agit surtout de la RN 6 dans son tronçon reliant Bourached (Saida) à la wilaya d'El Bayadh, la RN 104 entre la commune de Moulay Larbi (Saida) et la wilaya de Sidi Bel Abbès, la RN 92 entre Youb (Saida) et Sidi Bel-Abbès et la RN 94 reliant les wilayas de Saida et Tiaret, a-t-on indiqué. Les éléments

de l'unité secondaire de protection civile de la commune d'Ain Lahdjar ont réussi à remettre sur la voie un camion de carburant qui a glissé et dévié de la RN 6 et à remorquer un autre camion qui a dévié sur la RN 16 à Benterif (commune d'Ain Lahdjar), en plus de l'évacuation d'un citoyen de la localité d'Ain El Manaa (commune d'Ain Lahdjar) à bord d'un camion en raison de la difficulté du parcours à cause de

l'accumulation de la neige, selon la même source.

Pour sa part, le groupement territorial de la gendarmerie nationale a appelé les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance et à respecter le code de la route pour éviter les accidents de la circulation en pareilles conditions climatiques.

AMINE.H

Les clés pour organiser une réunion efficace

Un avantage à créer sa société ou rejoindre une petite entreprise est qu'il y a peu de réunions. Tout le monde est d'accord pour dire que la "réunionite aigue" est une maladie chronique dans les entreprises. Et surtout, elle coûte cher. Certains managers passent des journées à enchaîner les meetings. En entreprise, une réunion, c'est souvent se donner bonne conscience de ne rien faire. En tant que prestataire, je suis confronté à des négociations sur des montants ridicules de certains prix. Les meetings et les participants nécessaires à cette négociation annulent souvent les économies réalisées. Je pourrais m'étendre des heures sur le sujet mais je crois que je ne trouvais que peu de contradicteurs.

Quel est le d'une réunion ?

Une réunion répond à un besoin. Une entreprise a un problème ou un besoin. Elle ne sait pas résoudre dans son fonctionnement normal. Le workflow établi par l'organisation ne permet pas de trouver une solution. Les individus et les groupes qui composent l'organisation ne peuvent arriver à une solution. Une solution optimale évidente ne semble pas exister. En effet, la nature du problème et du besoin peuvent affecter la résolution :

- *Fonctionnel. Le besoin nécessite plusieurs savoirs répartis dans différentes fonctions de l'entreprise.
- *Organisationnel. Le problème impacte plusieurs organisations au sein de l'entreprise.
- *Environnemental. L'environnement extérieur (marché, prestataire, partenaire, ...) change. Il faut ajuster certains éléments. L'objectif d'une réunion est de confronter les données et les points de vue entre les acteurs. L'issue de cette discussion est de trouver la solution idéale. L'objectif d'un meeting est d'extraire du jus de cervelle de plusieurs personnes. C'est un moment où les individualités donnent collectivement plus de résultats que prises individuellement. C'est l'unique objet d'un meeting. Permettre à des forces individuelles d'être plus performantes à plusieurs.

Quels sont les bons ingrédients pour une réunion ?

Voici quelques règles qui m'aident à avoir des réunions de qualité. Toutes ne sont pas



obligatoires. Il est parfois nécessaire de faire sans. Néanmoins, une réunion, sans les éléments listés ci-dessous, risque de ne pas être productive.

- *Un ordre du jour avec un pour action clair sans discussion. Une bonne réunion, c'est un objectif. Elle doit aboutir sur une décision ou sur une action. Votre réunion peut ne pas aboutir à la résolution d'un problème global. Mais il doit y avoir un objectif intermédiaire.
- *Des rôles identifiés. Il est très difficile d'animer une réunion et de faire la prise de note en même temps. Il est donc essentiel de bien définir qui prend les notes pour faire le compte rendu. Le compte rendu devra rendre compte d'une synthèse de la réunion, du qui doit faire quoi, ...
- *Des participants préparés. Les participants doivent arrivés à la réunion en connaissant le sujet. Ils ont reçu les documents que vous avez envoyé plusieurs jours avant.

- *Rappeler l'ordre du jour et les objectifs en début de réunion. Personnellement, je les note en gros sur un paper board que j'affiche en permanence. Cela permet d'y revenir si la réunion s'égaré dans des digressions trop longues.
- *Aligner tous les participants à l'objectif de la réunion. Ne nous voilons pas la face. L'entreprise n'est pas un lieu où règne en permanence que la concorde universelle. Il arrive parfois que les personnes ne soient pas toutes alignées. Pour des raisons personnelles, humaines, business, ...

- *Avoir tous les détenteurs de droit de veto dans la salle. On le sait, dans une organisation, les pouvoirs de décision sont parfois éparpillés. Et les pouvoirs de bloquer le sont tout autant. Voir plus. Cela pourra choquer mais j'annule la réunion si une personne "déci-

deur" n'est pas présent.

- *Avoir toutes les informations pour prendre une décision. Vous commencez la réunion. Tout d'un coup, on se rend compte qu'il manque des éléments. Impossible de réfléchir plus car sans information, la décision n'a pas de sens. L'animateur de la réunion doit vérifier que toutes les informations soient réunies pour arriver à l'objectif.

- *Être dans une situation confortable. C'est là où je diffère totalement avec la photo de la planche. Lorsque je fais du gainage à la salle de sport, mon niveau de réflexion n'est pas terrible. Pour que la réunion se passe bien, vous devez être dans de bonnes conditions.

- *Avoir une personne qui est en mesure de trancher si besoin. Pourquoi les négociations internationales (comme celles de l'OMC) durent des années ? Parce qu'il n'y a pas d'institution supérieure qui est en mesure de trancher au-dessus.

- *Faire un compte-rendu simple, clair et actionnable. Si vous avez bien réparti les rôles, une personne prend des notes. L'objectif d'un compte rendu n'est pas de retranscrire l'intégralité des données. Il doit refléter les informations importantes et les décisions prises. Et surtout qui doit faire quoi après.

Quels sont les bons ingrédients pour foirer sa réunion ?

Nous avons vu des éléments positifs à la bonne tenue d'une réunion. Voyons désormais les éléments qui permettent de bien perdre son temps.

- *Des participants qui font autre chose. Grand classique que l'on connaît tous. "Je connais le sujet donc je peux faire des emails". Ou

"je dois terminer un truc." Je demande aux personnes de ne pas utiliser leur ordinateur ou leur téléphone. .

- *Faire table rase du passé. Un autre grand classique. Une personne arrive et commence à tout reprendre de zéro. Commence à remettre en cause des décisions prises. Bref, un bon ingrédient pour perdre du temps.

- *Arriver les mains dans les poches. La personne doit apporter une contribution à la réunion. Mais elle n'a pas les données. Ou pas la bonne présentation. Elle a besoin d'y réfléchir. Bref, elle est arrivée sans savoir pourquoi elle venait.

- *Avoir trop de monde. Au-delà de 8 personnes, c'est un peu le chaos. Même si ce n'est pas toujours simple à mettre en oeuvre mais la fameuse théorie de Jeff Bezos sur les pizzas est vraiment intéressante.

Mes routines pour les réunions

Voici à titre personnel quelques "bonnes" habitudes que j'utilise pour les réunions. Néanmoins, voici quelques éléments que je fais en plus :

- *Je ne fais pas de réunion le matin sauf impossibilité. Le matin, c'est mon moment de travail. C'est le moment où je suis le plus productif, alors je me concentre sur les tâches à valeur ajoutée. N'avoir que le créneau de l'après-midi permet déjà d'éviter des réunions. Moins de temps disponible pour les réunions limite de facto le nombre de réunion.

- *J'envoie le coût du meeting dans l'invitation. Et souvent, je le rappelle en introduction. J'utilise cet outil du HBR. Cette technique permet de sensibiliser les personnes sur l'importance du meeting. Cela ne fonctionne pas toujours mais cela permet d'éveiller certaines consciences. Surtout quand après un meeting de 5 heures avec 20 personnes, on vous demande de baisser vos tarifs.

- *J'essaie dans la mesure du possible de faire les longues réunions off-site. Sur des meetings avec de nombreuses personnes et de longue durée, vous avez des gains de productivité énorme. Sortir les managers de leur contexte est un vrai plus. Et cela permet de gommer les défauts "je travaille" en réunion. Lorsque votre coût de réunion dépasse allègrement les milliers d'euros, le coût de louer

une salle de réunion extérieure paraît bien moindre.

Une réunion, c'est la dernière chose à faire avant de se jeter dans le vide

Une réunion est un outil puissant mais comme les emails qui demande beaucoup d'attention. C'est très facile à actionner et cela peut vite vous submerger. Je vous encourage à vous poser les questions suivantes :

- *Est-ce que toutes les personnes vont avoir un apport positif à la réunion ?

- *Va t'il manquer quelqu'un ?

- *Est-ce que l'objectif de la réunion est atteignable ?

- *Quels peuvent être les éléments qui empêchent la bonne tenue d'une réunion ?

Si vous pouvez déjà répondre sans hésiter à ces éléments, alors vous êtes bien parti.

Pourquoi organiser automatiquement ses emails ?

C'est une tâche à laquelle vous devriez consacrer le plus de temps dans les premières semaines lors d'une prise de poste (ou bien si vous ne l'avez jamais fait jusqu'ici). C'est le fameux adage : perdre du temps pour en gagner. Pourquoi cette technique fonctionne à merveille ?

- Ce n'est plus le facteur temps (date et heure auxquelles je reçois l'email) qui dicte votre traitement des emails.

- Ce n'est plus le facteur urgence ou pression des expéditeurs qui dictent votre traitement des emails.

En organisant automatiquement vos emails, c'est les priorités que vous vous êtes assignées qui dictent votre traitement des emails.

Les managers que j'observe traitent leurs emails de manière chronologique. Et pour gagner du temps ils font un screening de leur boîte pour essayer de repérer les mails les plus importants. Cela fonctionne bien si votre boîte mail a moins de 30 mails. Au-delà, il devient compliqué d'appliquer efficacement cette méthode. Trop d'informations, trop de messages, le cerveau ne sait plus faire la part. On finit par oublier les emails auxquels on doit répondre ou ceux qui demandent une action de notre part. Ces derniers sont perdus dans le flot incessant des emails que nous recevons.

2019-CoV et Sras chauve-souris, un réservoir commun ?

Les deux virus sont donc très proches génétiquement mais leur histoire de vie diffère. Le réservoir du Sars-CoV est établi, il s'agit des chauves-souris. Pour 2019-nCoV, ce mammifère volant est aussi suspect. En effet, le génome de 2019-nCoV est en grande partie identique à ceux qui circulent dans cette espèce. Mais le virus a sûrement contaminé l'humain par le truchement d'une espèce tiers, appelée hôte intermédiaire.

Pour le Sars-CoV, il s'agit de la civette palmée ; pour le coronavirus de Wuhan, le sujet fait encore débat. Le mois dernier, le serpent a été proposé par une équipe de

chercheurs, cette piste semble aujourd'hui écartée. Les regards se tournent vers le pangolin, un petit mammifère prisé par les Chinois pour les supposées vertus curatives de ses écailles. La piste semble sérieuse mais doit être encore formellement confirmée. Le taux de transmission (R0) désigne le nombre moyen de personnes saines qu'un malade peut contaminer. Quand il est inférieur à 1, c'est-à-dire qu'un malade est capable d'infecter moins d'une personne en moyenne, la maladie ne se diffuse pas et n'atteint pas le stade de l'épidémie. Quand R0 est égal à 1, le nombre de contamination reste stable sans provoquer

de pic épidémique. C'est quand le R0 est supérieur à 1 que les choses se compliquent. La maladie se propage de façon exponentielle et provoque une épidémie, voire une pandémie. Le R0 du Sras était compris entre 2 et 5, selon les stades de l'épidémie. Pour 2019-nCoV, c'est encore difficile à estimer, il change au fur et à mesure de l'évolution du nombre de cas. Pour le moment, il serait compris entre 2 et 5,5. Il serait donc plus contagieux que son aïeul. Tous les deux se transmettent via des microgouttelettes expulsées lors de quintes de toux ou d'éternuements.

B.Meriem

Rechercher les signes de bruxisme chez le dentiste

Les chercheurs ont établi que les terreurs nocturnes des enfants du panel se manifestaient chez 34% des enfants âgés de 1 an et demi, mais que cette prévalence diminuait par la suite pour atteindre environ 12% à l'âge 6 ans. Le somnambulisme augmente à l'inverse avec l'âge : sa prévalence s'établit à 3% à l'âge de 3 ans et demi et elle grimpe à 8% chez les enfants de 6 ans. Les analyses des chercheurs montrent également que la fréquence de ces deux problèmes nocturnes est significativement corrélée avec l'intensité de l'anxiété de séparation. Une corrélation présente peu importe le sexe de l'enfant ou sa propension à être anxieux dans les situations de la vie courante.

« Nos résultats suggèrent que l'anxiété de séparation interviendrait dans l'apparition de ces trois problèmes nocturnes. C'est l'un des déterminants, mais ce n'est pas le seul », analyse le Pr Michel Boivin qui a mené l'étude. Les chercheurs rappellent que l'anxiété de séparation est un comportement normal dans le développement de l'enfant, et qu'une évaluation isolée, réalisée en bas âge, ne suffit donc pas à conclure qu'il y a un problème. Dans la majorité des cas, l'enfant va surmonter son anxiété de séparation en vieillissant. Mais lorsque des problèmes d'anxiété de séparation sont détectés dans la petite enfance, il serait selon eux utile de cibler le bruxisme pendant la première année du primaire.

En effet, celui-ci peut causer sur le long terme l'usure, le déchaussement voire la fracture des dents et des douleurs articulaires et musculaires. Les chercheurs recommandent particulièrement aux parents d'enfants anxieux qui sont souvent anxieux eux-mêmes de discuter de la question au moment de la visite chez le dentiste, afin que celui-ci porte une attention aux symptômes. « Pour ce qui est du somnambulisme et des terreurs nocturnes, il n'y a pas lieu de s'en faire outre mesure si le fonctionnement quotidien de l'enfant n'est pas perturbé. Dans le cas contraire ou si les problèmes persistent ou s'amplifient, il serait bon de demander l'avis d'un pédiatre ou d'un psychologue », conclut le Pr Michel Boivin.

Les enfants souffrant d'anxiété de séparation ont un risque accru de troubles du sommeil



Une étude affirme que ce trouble est associé à un risque accru de bruxisme, de somnambulisme et de terreurs nocturnes. Les parents eux-mêmes de nature anxieuse devraient se montrer vigilants. Parmi les troubles anxieux dont peut souffrir un enfant se trouve l'anxiété de séparation, soit la crainte excessive d'être séparé des figures d'attachement : chez les enfants concernés, le fait d'être séparés de leurs parents engendre une détresse marquée. Une récente étude menée par des chercheurs de l'Université Laval (Canada) montre que ces derniers n'ont pas des nuits de tout repos car ils sont plus susceptibles de souffrir de bruxisme (se manifeste par un grincement ou un serrement des dents, nocturne dans 80% des cas) et de troubles de sommeil tels que le somnambulisme et les terreurs nocturnes (l'enfant est très agité avec des signes visibles de frayeur).

Les chercheurs ont réalisé leur étude à partir des réponses fournies à différents questionnaires par les mères et les enseignantes de près de 2 000 enfants qui ont été suivis pendant 5 ans. Les questions portaient sur l'anxiété générale, sur l'anxiété de séparation et sur certains comportements tels que le bruxisme, le somnambulisme et les terreurs nocturnes. Les résultats de l'étude publiée dans la revue scientifique Sleep rapportent que chez 7% de ces enfants, l'anxiété de séparation suit une trajectoire à la hausse entre l'âge de 1 à 6 ans. Dans ce groupe, le risque de bruxisme nocturne est deux fois plus élevé que chez les enfants pour qui l'anxiété de séparation demeure faible pendant la période de 1 à 6 ans.

Covid-19 : Le gouvernement veut vacciner 26 millions de Français d'ici à l'été



Le gouvernement français vise à vacciner 26 millions de personnes contre la Covid-19 d'ici à l'été prochain, a indiqué dimanche, le ministre délégué aux Transports Jean-Baptiste Djebbari, alors que l'Exécutif est fortement critiqué par la lenteur du démarrage de la campagne vaccinale. "L'idée c'est de pouvoir, dès lors qu'on a des doses de vaccin en masse, rendre ce vaccin accessible à la plus large partie de la population et de la façon la plus rapide. C'est l'objectif que nous avons de pouvoir vacciner 26 millions de Français d'ici à l'été", a déclaré le responsable sur la chaîne d'information en continu Bfmtv. Concernant les critiques adressées au gouvernement sur les lents débuts de la vaccination dans le pays, M. Djebbari

a estimé qu'il était trop tôt pour dresser un premier bilan de la campagne vaccinale en France. "Le président de la République l'a dit. Il faut être à la fois transparent sur les chiffres et [...] être sérieux. Cela fait six jours que la campagne vaccinale a commencé, on ne fait pas le bilan d'une politique vaccinale six jours après son début", a-t-il souligné. Le gouvernement français est fortement critiqué pour un "démarrage très lent", de la campagne de vaccination dans le pays où quelques centaines de personnes ont pu être vaccinées depuis le début de la campagne dimanche dernier, contre des dizaines de milliers en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Italie. Réagissant à ces critiques, le président Emmanuel Macron avait souligné, jeudi soir lors de ses vœux pour

2021, qu'il "ne laisserai(t) pas davantage, pour de mauvaises raisons, une lenteur injustifiée s'installer" dans la campagne vaccinale. "Chaque Français qui le souhaite doit pouvoir se faire vacciner. De manière sûre et dans le bon ordre, en commençant par ceux qui présentent le plus de risques", avait relevé le chef de l'Etat. Le gouvernement assure avoir pré-commandé 200 millions de doses du vaccin contre la Covid-19, de quoi vacciner 100 millions de personnes. Les autorités sanitaires comptent vacciner, en une première phase, un million de personnes vulnérables, les personnes âgées en Ehpad et les professionnels de ces établissements présentant une vulnérabilité liée à leur âge ou à leur état de santé.

A.Z

Niger

Bazoum en passe de devenir le premier président d'origine arabe

Le candidat du parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS, au pouvoir), Mohamed Bazoum, arrivé en tête du premier tour de la présidentielle du 27 décembre au Niger, pourrait, selon des observateurs, devenir le premier président d'origine arabe. Mohamed Bazoum, acteur clé de la vie politique au Niger depuis trente ans et candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle n'a pas été élu dès le premier tour comme il l'espérait, mais, de l'avis des analystes, le bras droit du président sortant, Mahamadou Issoufou, ne manque pas d'atouts pour prétendre au poste de président. Bazoum, qui vient de la tribu arabe "Ouled Sliman", a été l'un des fondateurs du PNDS. Aujourd'hui, il préside cette formation affiliée à l'Internationale socialiste, un atout certain en matière de relations publiques, d'après des analystes.

Cet excellent orateur a fait ses premières armes en politique au sein du Syndicat national des enseignants du Niger, puis de l'Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN), dont il devint le coordonnateur régional à Maradi (ville nigérienne) et qu'il représenta à la Conférence nationale de 1991 qui a permis de faire entrer le pays dans une ère de pluralisme.

Sur Twitter, il compte 15.000 abonnés, et sa page Facebook est suivie par 86.000 personnes. Il dispose donc d'une véritable force de frappe sur les réseaux sociaux, très rare dans le milieu politique nigérien.

Parmi les collaborateurs d'Issoufou, il est l'un des plus craints par la société civile. Bazoum, lui, voit en elle (la société civile) "un repaire d'opposants déguisés en défenseurs des droits de l'homme".

A.P

MAROC

UNE VINGTAINE D'ORGANISATIONS DE DROITS HUMAINS DÉNONCENT L'ARRESTATION DE MAÂTI MONJIB

Plusieurs associations et personnalités internationales ont dénoncé l'arrestation arbitraire et scandaleuse de l'historien et militant marocain des droits de l'Homme, Maâti Monjib, appelant à sa libération immédiate et à la fin de toutes les poursuites à son encontre. La pétition en ligne intitulée: "l'arbitraire vient de frapper au Maroc", a été signée par près d'une vingtaine d'organisations marocaines et internationales de défense des droits de l'Homme telles que l'association de défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), Justice et liberté au Maroc (JLM), Association des travailleurs maghrébains en France (ATMF) ou encore l'Association des Marocains en Belgique pour les droits de l'Homme ((AMBDH) ainsi que le prix Nobel de la paix 1985 Dr Abraham Behar et d'autres professeurs et personnalités de nationalités confondues.

"Nous dénonçons l'arrestation arbitraire et scandaleuse du professeur Maâti Monjib et clamons haut et fort son innocence. Nous exigeons la libération immédiate de Monjib et la fin de toutes les poursuites injustes à son encontre", ont déclaré les signataires de la pétition.

A travers cet acte qualifié d'"extrême gravité", le Maroc démontre qu'il est entrain de "sombrier dans un système politique autoritaire et répressif", lit-on dans le communiqué précisant que cette arrestation intervient dans un contexte de condamnations de plusieurs journalistes, de militants du Hirak du Rif et de citoyens engagés dont le "crime" est de lutter pour la démocratie et la justice sociale.

Maâti Monjib fait l'objet depuis 2015 d'un "acharnement judiciaire".

L'historien est ciblé par une enquête préliminaire à propos de prétendus actes qui constitueraient, selon un communiqué émanant d'une instance judiciaire de Rabat, des éléments constitutifs de crime de "blanchiment d'argent" "atteinte à la sécurité internationale", toutes des accusations mensongères, sans preuves.

AMINE.R

NORVÈGE

UN SIXIÈME CORPS RETROUVÉ APRÈS LE GLISSEMENT DE TERRAIN

Les secours ont trouvé un sixième corps dans les décombres, quatre jours après un glissement de terrain en Norvège, a annoncé dimanche la police, qui recherche toujours activement quatre disparus. La police confirme que juste avant 13h, le corps d'une personne morte a été retrouvé", a-t-elle écrit dans un communiqué. Un peu plus tôt dimanche, les autorités avaient expliqué explorer la dépression créée par le glissement de terrain. "Nous avons cinq équipes à l'oeuvre en même temps. Ils effectuent un travail très difficile, qui n'est pas sans risque. Néanmoins, nous progressons assez bien", a indiqué lors d'une conférence de presse un responsable de l'opération, Gøran Syversen.

"Nous cherchons là où nous croyons encore pouvoir trouver des survivants", a pour sa part assuré le responsable des pompiers Kenneth Wangen, précisant que la zone de recherche avait été étendue. La terre qui a glissé est une argile spécifique, présente en Norvège et en Suède, qui peut se fluidifier et s'effondrer rapidement. Mais la probabilité d'un éboulement similaire dans la région reste faible, estime la Direction norvégienne des eaux et de l'énergie (NVE). Certaines maisons se sont déplacées sur 400 mètres.

Sur place, on peut voir un trou béant, à flanc de colline, avec des débris de maisons partiellement recouverts de neige tombée depuis la catastrophe.

La police avait publié vendredi une liste avec le nom des dix personnes disparues, deux enfants de 2 et 13 ans et huit adultes.

A.Z

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPT. NUMERO

005001132145636147 BDL

ANEP TEL 021737278

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

Foot / Ligue 1 - CS Constantine: la démission de Medjoudj acceptée, la direction technique renforcée

Le Conseil d'administration du CS Constantine, réuni dimanche, a accepté la démission du directeur sportif Nacerreddine Medjoudj, tout en décidant de renforcer la direction technique de l'équipe, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué. "Le Conseil d'administration de la SSPA a accepté la démission du directeur sportif Nacerreddine Medjoudj. Le club le remercie pour les efforts fournis pendant l'accomplissement de sa mission. Il a été décidé également de renforcer la direction dirigeante et technique dans les prochains jours par des figures sportives constantinoises connues dans le milieu footballistique", a indiqué le CSC sur Facebook. Ces décisions interviennent deux jours après la première défaite de la saison,

concedée vendredi en déplacement face au MC Alger (1-0), en match comptant pour la mise à jour du calendrier de la Ligue 1. Dirigé sur le banc par le revenant Abdelkader Amrani, le CSC pointe à la 12e place au classement avec 6 points et un match en moins, à disputer en déplacement face au CR Belouizdad, comptant pour la mise à jour de la 6e journée de championnat.

FOOT/ESPAGNE:

L'Atlético se fait peur mais maintien le cap à Alavès (2-1)



L'ATLÉTICO MADRID, ACCROCHÉ JUSQU'À LA 90E MINUTE, EST PARVENU À S'IMPOSER 2-1 SUR LE TERRAIN D'ALAVÈS ET À REPRENDRE AINSI LA TÊTE DU CHAMPIONNAT D'ESPAGNE AVEC DEUX POINTS D'AVANCE SUR LE REAL MADRID, DIMANCHE LORS DE LA 17E JOURNÉE L'ANCIEN BARCELONAIS LUIS SUAREZ A TIRÉ SON ÉQUIPE D'UN MAUVAIS PAS EN REPRENANT VICTORIEUSEMENT AU SECOND POTEAU UN CENTRE DE LA GAUCHE DU PORTUGAIS JOAO FELIX, ENTRÉ EN JEU PEU DE TEMPS AVANT. AUPARAVANT, MARCOS LLORENTE AVAIT OUVERT LA MARQUE POUR LES MADRILÈNES JUSTE AVANT LA PAUSE D'UNE FRAPPE DU GAUCHE CROISÉE À L'ENTRÉE DE LA SURFACE (41E), MAIS ALAVÈS, POURTANT RÉDUIT À DIX SUITE À

L'EXCLUSION DE VICTOR LAGUARDIA (63E) APRÈS VISIONNAGE DE LA VAR, A ÉGALISÉ CONTRE LE COURS DU JEU À LA 84E MINUTE, SUR UN BUT CONTRE SON CAMP DE FÉLIX, QUI A TROMPÉ SON GARDIEN FERNANDO PACHECO EN DÉVIANT UN CENTRE DE JOSELU. CETTE VICTOIRE PERMET À L'ÉQUIPE DE DIEGO SIMÉONE DE RÉCUPÉRER DEUX POINTS D'AVANCE (38 CONTRE 36) SUR LE REAL MADRID, VAINQUEUR LA VEILLE 2-0 DU CELTA VIGO (8E) À DOMICILE, TOUJOURS AU STADE ALFREDO DI STEFANO EN RAISON DU HUIS CLOS IMPOSÉ PAR LA CRISE DU COVID-19. BIEN QUE PEU CONVAINCANT CE DIMANCHE, L'ATLÉTICO, AVEC SES DEUX MATCHES DE RETARD SUR LE REAL, S'AFFIRME CONTRE UN PRÉTENDANT SÉRIEUX AU TITRE DE CHAMPION QUI LUI ÉCHAPPE DEPUIS

2014. DERRIÈRE LES DEUX ÉQUIPES DE TÊTE, SUIVENT -DÉJÀ À BONNE DISTANCE (29 PTS)- LA REAL SOCIEDAD (3E), QUI REÇOIT LE MAL CLASSÉ OSASUNA (19E) EN FIN D'APRÈS-MIDI, ET VILLARREAL (4E) QUI L'A EMPORTÉ 2-1 À DOMICILE SAMEDI CONTRE LEVANTE (12E). LE FC BARCELONE (6E, 25 PTS), SE DÉPLACE CHEZ LE DERNIER HUESCA EN SOIRÉE. PLUS TÔT DANS L'APRÈS-MIDI CE DIMANCHE, L'ATHLÉTIC BILBAO L'A EMPORTÉ 1-0 SUR SON TERRAIN CONTRE ELCHE (17E), AVEC UN BUT DE IKER MUNIAIN (25E). UNE VICTOIRE QUI N'AURA PAS EMPÊCHÉ LES DIRIGEANTS BASQUES D'ANNONCER DANS LA FOULÉE, SUR LE SITE OFFICIEL DU CLUB (9E AVEC 21 PTS), LE LIMOGEAGE DE L'ENTRAÎNEUR GAIZKA GARITANO, QUI ÉTAIT EN POSTE DEPUIS DÉCEMBRE 2018.

Football / Italie:

L'année commence bien pour la Roma, Naples et l'Atalanta

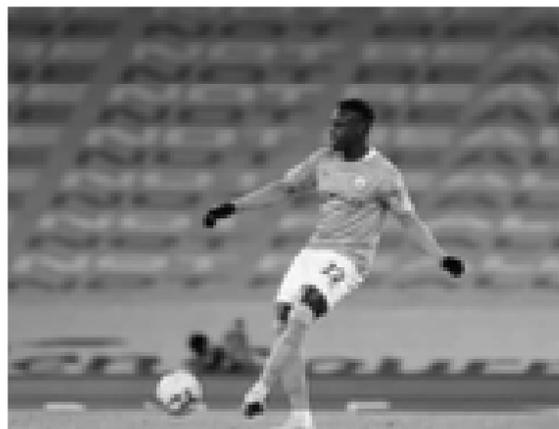
Un but d'Edin Dzeko contre la Sampdoria (1-0) a suffi à l'AS Rome pour préserver sa troisième place de la Serie A devant Naples (4e) qui s'est facilement imposé à Cagliari (4-1) dimanche lors de la 15e journée. L'Atalanta Bergame, après son coup de mou de novembre et les tensions internes autour du cas "Papu" Gomez, a également parfaitement démarré son année contre Sassuolo (5-1). Les "Neroverdi" (5e), la belle sensation du début de saison en Italie, peinent contre les grands et n'ont désormais plus qu'une longueur d'avance sur la "Dea" (6e), sans Gomez mais avec des jambes et des buteurs affûtés (doublé de Duvan

Zapata, nouvelle entrée gagnante de Luis Mariel). A l'image de l'Inter Milan, victorieuse de Crotone (5-2) en début d'après-midi avec un triplé de Lautaro Martinez, les grosses cylindrées sont donc au rendez-vous de 2021 après la mini-trêve de Noël. Seule exception (avant les matches de l'AC Milan et de la Juventus en soirée) : la Lazio Rome. Incapable de s'imposer chez le reléguable Genoa (1-1) malgré un nouveau but de Ciro Immobile (sur penalty), l'équipe de Simone Inzaghi continue son parcours en dents de scie. Désormais neuvièmes, les "Laziali" voient l'écart se creuser avec les places qualificatives pour la CI.

FOOT / ANGLETERRE:

Manchester City va enquêter sur Mendy pour violation du protocole anti-Covid

Manchester City va ouvrir une enquête interne après que le défenseur français Benjamin Mendy a enfreint le protocole sanitaire relatif au Covid-19 en organisant le réveillon du Nouvel An chez lui, a annoncé dimanche le club anglais de football. "Le club est au courant de la violation du protocole relatif au Covid-19 la veille du Nouvel An, impliquant Benjamin Mendy, et de la couverture médiatique qui en a découlé", a indiqué un porte-parole de Manchester City. "Même si des éléments de cet incident ont mal été interprétés dans les articles et que le joueur a présenté des excuses publiques après cette erreur, le club regrette d'apprendre cette transgression et mènera une enquête interne", a-t-il poursuivi. Selon le tabloïd britannique The Sun, l'international français a autorisé un chef cuisinier ainsi que deux autres personnes à venir dans sa propriété du Cheshire,



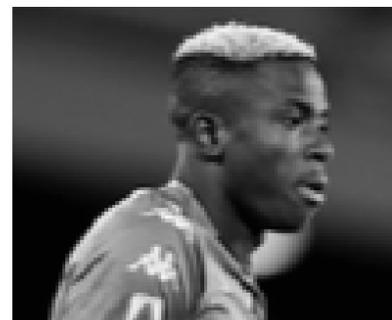
contrairement à la réglementation actuelle en vigueur dans le pays. Un porte-parole du joueur n'a pas nié les allégations écrites dans la presse. Benjamin Mendy "accepte que cela constitue une violation des protocoles relatifs au Covid-19 et est désolé pour son rôle dans cette affaire. Ben a subi un test de Covid et est en contact avec Manchester City à ce sujet". Les "Citizens" font partie des clubs lourdement touchés par le virus ces derniers jours. Le match

contre Everton prévu le 28 décembre avait été reporté au dernier moment en raison de cas dans l'effectif mancunien. Dimanche, l'entraîneur Pep Guardiola sera privé de cinq joueurs positifs, pour le match à Chelsea. Samedi, c'est le club londonien de Tottenham qui avait annoncé prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs Erik Lamela, Sergio Reguilón et Giovanni Lo Celso, après que le trio a été vu participant à une fête ensemble.

Football / Naples:

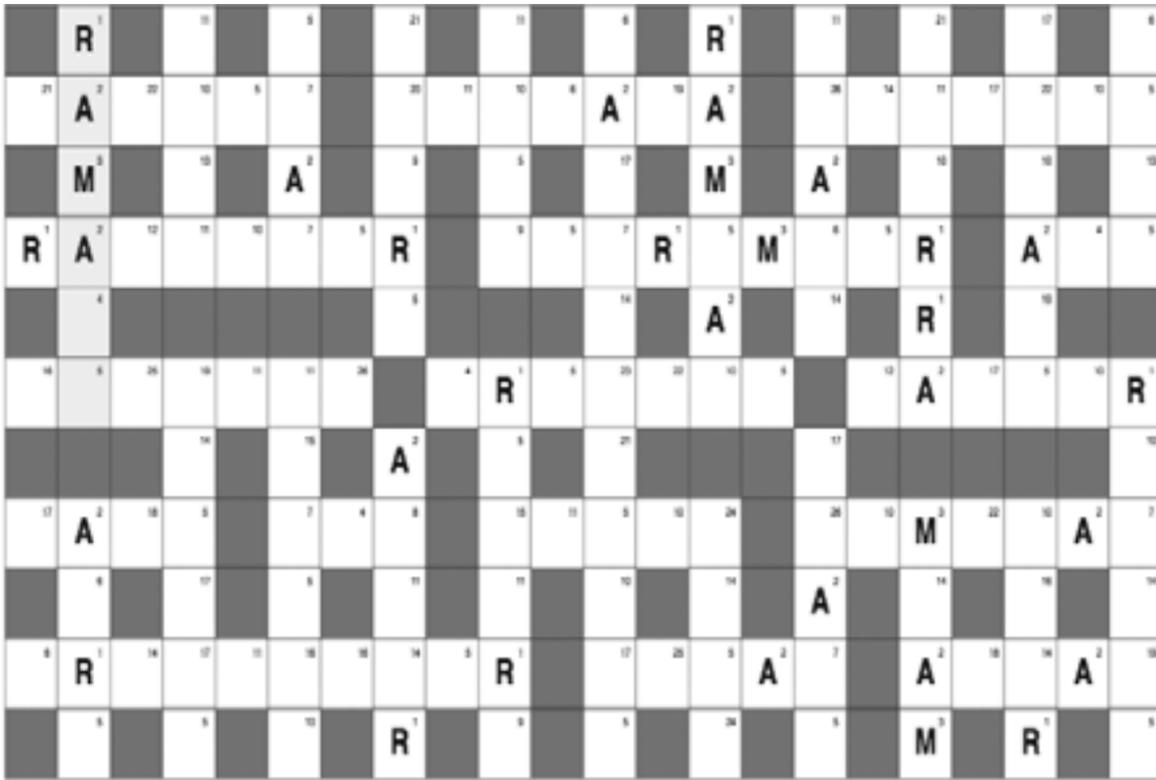
testé positif au coronavirus, Osimhen s'excuse

L'attaquant nigérian de Naples Victor Osimhen, testé positif au coronavirus à son retour après des vacances dans son pays, a présenté dimanche des "excuses" au club et à ses partenaires après la diffusion d'images qui le montraient participant à une fête sans masque. "J'ai fait une erreur en allant au Nigeria en ce moment (...) J'ai fait une erreur en participant à une fête surprise sans comprendre la gravité de ce que je faisais", a écrit l'attaquant âgé de 22 ans dans un message diffusé sur Instagram. Selon les médias italiens, les images diffusées sur les réseaux sociaux ont été filmées fin décembre au Nigeria à l'occasion d'une fête pour l'anniversaire de Victor Osimhen (né le 29 décembre 1998). L'attaquant, qui n'a plus joué avec Naples depuis la mi-novembre en raison d'une blessure à une épaule avec la sélection du Nigeria, avait reçu



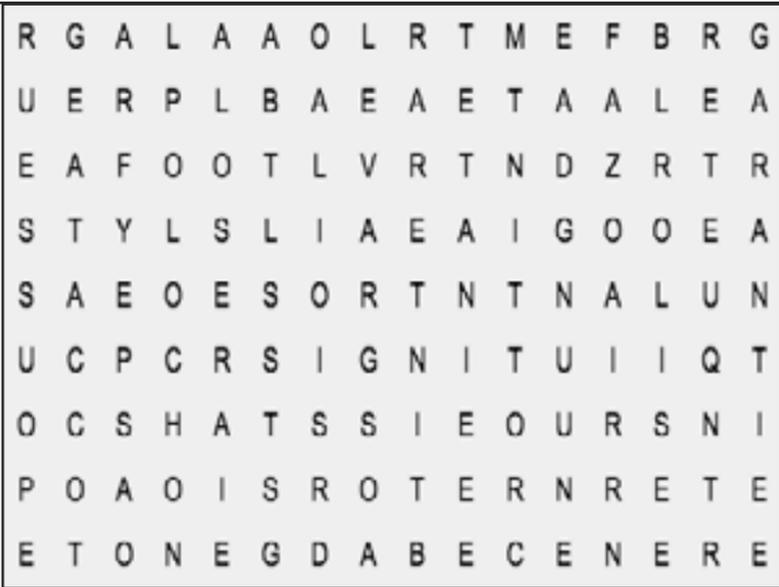
l'autorisation du club pour ce voyage. "Je demande pardon au club, à l'entraîneur, à l'équipe et aux supporters", ajoute Osimhen dans son message, alors que des médias italiens ont évoqué une possible amende du Napoli, qui avait déboursé près de 80 millions d'euros l'été dernier pour recruter l'ex-attaquant de Lille.

Mots codés

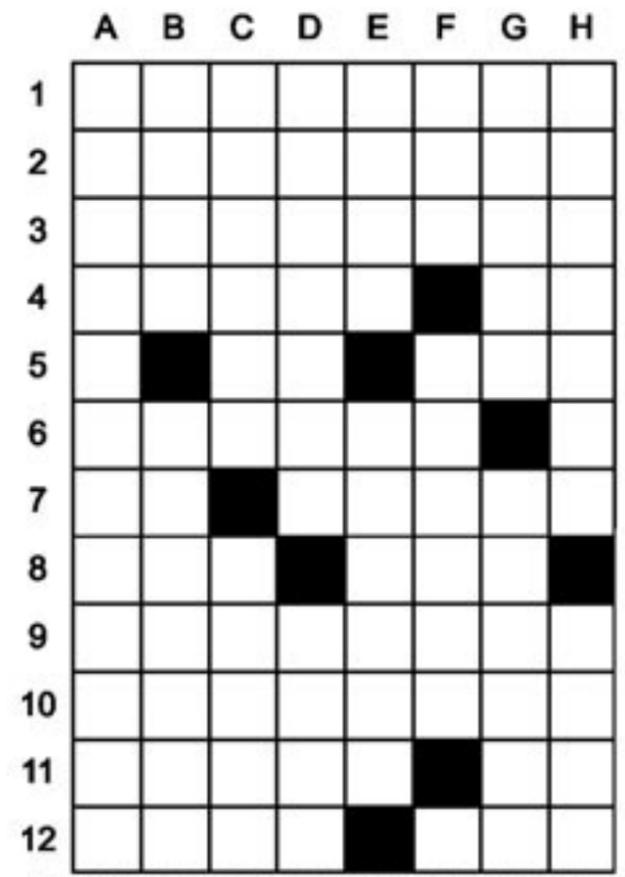


Mots mélangés

- ABLATION ALEA
- ALOYAU APOLOGIE
- ASPE AVENTURE AVIS
- BADGE BADIN
- BOSSE CROTTIN ELFE
- FANA GALA GARANTIE
- GERONTE GROSSISTE
- LATINISTE
- MAZOUT NOTE OBOLE
- OSERAIE POLOCHON
- POSTAL POUSSEUR
- QUETER
- RATURER RELIURE
- RENE RENGAINE
- RETORS SCELLER
- TETANIE TINTER
- TIRETTE TOCCATA



Mots croisés



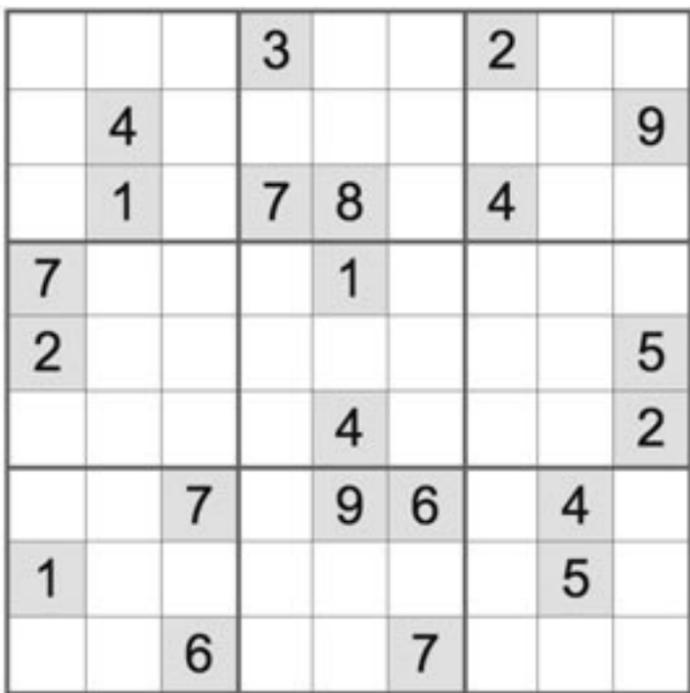
HORIZONTALEMENT :

1. Placée entre des feuilles.
2. Peuvent être victimes d'un joli cœur.
3. Noix de cajou.
4. Majestueux. Morceau de verre.
5. Garde l'anonymat. Sac d'embrouilles.
6. L'ami de Célestine.
7. A généralement le dos au mur. Instrument de taille.
8. Organisme européen. Oiseau disparu.
9. Se montre très mauvais interprète.
10. Où il fut question d'être.
11. Désavouait. Indication routière.
12. Qui est triple. Saint-pierre en mer.

VERTICALEMENT :

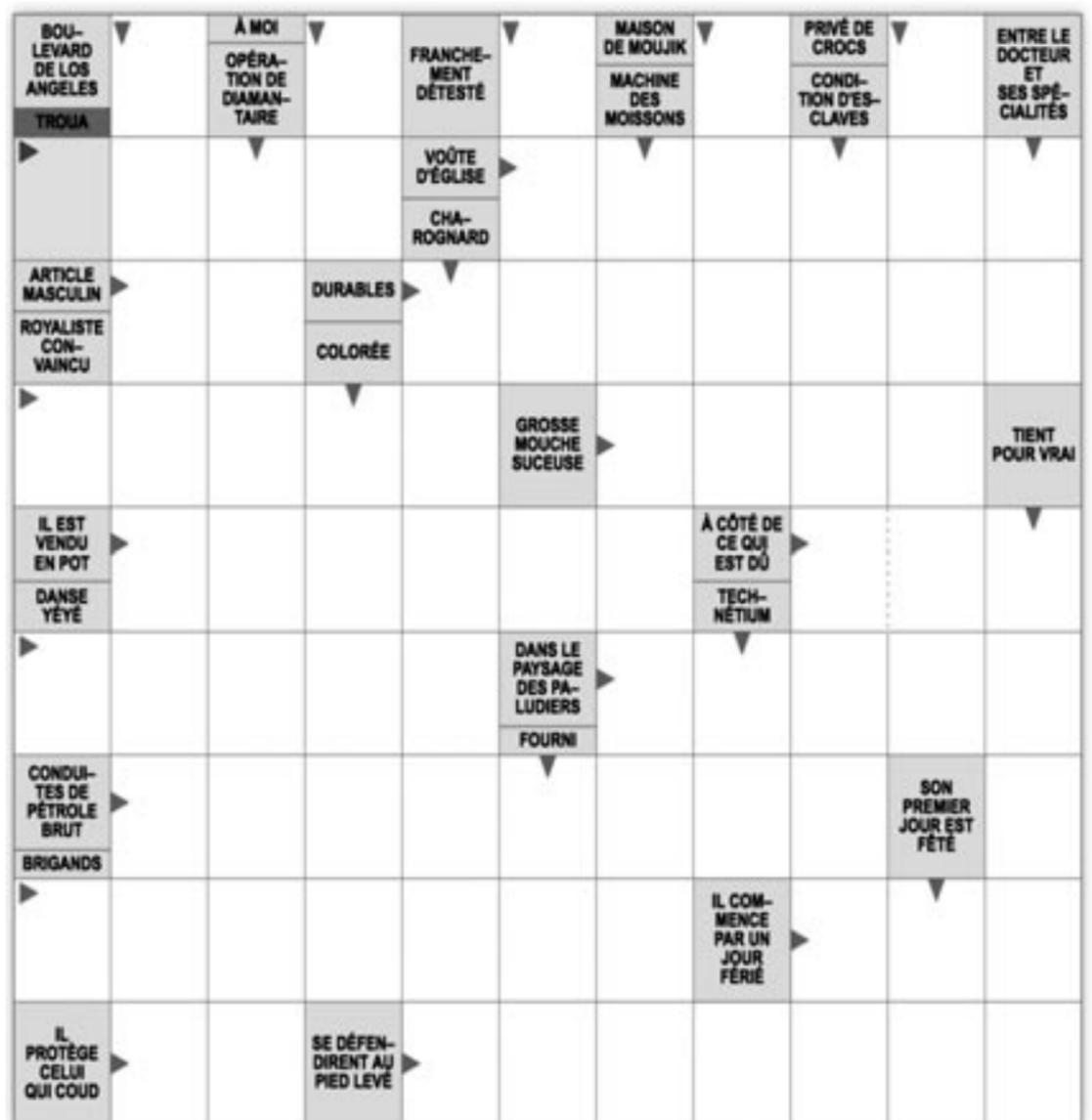
- A. Supplice moyenâgeux.
- B. Un milliard de fois moins. Refaire des taches.
- C. Il a bonne mine. Terme musical.
- D. Mystères et boules de gomme. Celui de l'ami est un refuge.
- E. Vieille pièce. Prenant ses distances.
- F. Luth. Excessif en mal.
- G. Fils de Robert le Fort. Agrémente une toilette féminine.
- H. Qui maîtrise désormais son art. Il coule en de vertes régions.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus :

249 nouveaux cas, 197 guérisons et 3 décès ces dernières 24h en Algérie (Fourar)

DEUX CENT QUARANTE-NEUF (249) NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS DE CORONAVIRUS (COVID-19), 197 GUÉRISONS ET 3 DÉCÈS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS DURANT LES DERNIÈRES 24 HEURES EN ALGÉRIE, A ANNONCÉ, DIMANCHE À ALGER, LE PORTE-PAROLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDMIE DU CORONAVIRUS, DR DJAMEL FOURAR

"Ayn El Djazaïr", un nouveau quotidien sur la scène médiatique

La scène médiatique s'est enrichie avec la parution du premier numéro d'un nouveau quotidien en langue arabe intitulé "Ayn El Djazaïr" (Œil de l'Algérie). La Une de ce premier numéro a mis en avant plusieurs titres dont "Le vaccin russe sputnik, sans effets secondaires", "Évacuation de citoyens encerclés par les neiges en zones montagneuses" et "L'Armée élimine 4 terroristes à Tipaza". Le président directeur général de la publication, El Yazid Soltane, a indiqué à l'APS qu' "Ayn El Djazaïr" est un quotidien d'information générale qui se propose de "réfléter les préoccupations et aspirations des lecteurs et faire parvenir une information juste aux parties responsables". Le staff rédactionnel du journal est dirigé par Mohamed Meshah, directeur de rédaction, Abdallah Dhraa, rédacteur en chef, qui jouissent tous les deux d'une longue expérience dans la presse écrite.

Trois morts et 125 blessés ces dernières 48 heures (Sûreté nationale)

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 125 autres ont été blessées ces dernières 48h dans 85 accidents de la route à travers le territoire national, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon la même source, le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents. Dans ce cadre, la DGSN invite les usagers de la route à faire montre de prudence et de vigilance notamment lors des intempéries, rappelant le numéro vert 15-48 et celui de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

Pétrole :

M. Attar prend part lundi aux travaux de la 13e réunion de l'Opep+

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, prendra part, lundi, par visioconférence, aux travaux de la 13ème réunion ministérielle Opep-Non Opep, qui sera consacrée à l'examen la situation du marché pétrolier international, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Regroupant les 23 pays signataires de la Déclaration de Coopération, à savoir, 13 pays membre de l'Opep et 10 autres non membres de l'organisation, cette réunion sera consacrée, à "l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme", a précisé le ministère de l'Énergie. Elle sera précédée, le même jour (lundi) par la 25ème réunion du comité ministériel conjoint de suivi (JMCC), souligne le communiqué. "Le JMCC aura à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois de décembre 2020", indique le ministère de l'Énergie. Ce comité est composé des pays membres de l'OPEP qui sont l'Algérie, l'Angola, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela et de deux pays non membres de l'Organisation à savoir la Russie et le Kazakhstan.

plus d'une vingtaine d'automobilistes bloqués par la neige, secourus par la protection civile

Plus d'une vingtaine d'automobilistes bloqués par la neige et le verglas sur les routes de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été secourus par les éléments de la protection civile, a-t-on appris dimanche de ce corps constitué. Ces automobilistes étaient bloqués durant la nuit de samedi à dimanche, dans certaines localités situées en altitude et la protection civile a mis en place un dispositif pour leur porter secours, a ajouté la même source dans un communiqué. Il s'agit de quatre véhicules pris au piège par la neige sur un chemin communal au village Tizi Mellal dans la commune Ait Toudert, secourus par les éléments de l'unité de la protection civile de Ouacif, a-t-on fait savoir. Treize autres vé-

hicules bloqués à cause du verglas sur un chemin communal allant de la commune de Boumouh (Mair de Bogliani) vers la wilaya de Bouira, ont été dégagés suite à une intervention de l'unité de Ouacif, selon le même communiqué. De leur côté, les éléments de l'unité d'Azaga sont intervenus durant la même nuit (de samedi à dimanche) pour le dégagement de sept camions semi-remorque, bloqués également à cause du verglas, sur la RN 12, à hauteur du village Tamilt dans la commune Yakouren, a-t-on précisé de même source. Selon une situation communiquée par la Gendarmerie nationale, la neige a causé la fermeture de plusieurs axes routiers à Tizi-Ouzou. En plus des cols de Ti-

rounda (entre Tizi-Ouzou et Bouira), Chelata reliant Tizi-ouzu à Béjaïa et Tizi Nkoulal qui permet la liaison entre Tizi-Ouzou et Bouira, qui sont habituellement fermés à la circulation lors d'imposantes chutes de neige, d'autres axes sont également coupés à la circulation. Il s'agit de la RN 33 reliant Tizi-Ouzou à Bouira fermée à hauteur du plateau d'Awel dans la commune d'Al Boumahd, du chemin de wilaya (CW) 251 reliant Tizi-Ouzou à Béjaïa fermé entre la commune de Bouzguene et Ithi Guezellaguene, a-t-on ajouté. A cela s'ajoute le CW 9 fermé à Boula Oumakou (Tizi-Ouzou) en allant vers Ichalaten (Béjaïa) et la r

SIGNÉE PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le décret de promulgation de la Constitution publié au Journal officiel

Le décret relatif à la promulgation de la révision constitutionnelle, adoptée par référendum le 1er novembre 2020, a été publié au dernier numéro du Journal officiel (JO). La révision constitutionnelle dont le décret relatif à sa promulgation a été signé par le Président, M. Abdelmadjid Tebboune, renferme un ensemble d'axes qui visent à consacrer le principe de l'Etat moderne et à édifier l'Algérie nouvelle, lesquels constituent l'un des engagements les plus importants que le Président Tebboune a tenus à concrétiser. La révision de la Loi suprême du pays, plébiscitée deux mois auparavant, comprend des axes essentiels ayant trait aux droits fondamentaux, aux libertés publiques et à la consolidation de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs. La révision porte également sur la création de la Cour constitutionnelle qui remplacera le Conseil constitutionnel, ainsi que sur d'autres axes relatifs à la prévention et à la lutte contre la corruption et autres objectifs que le Premier magistrat du pays s'est engagé à concrétiser, en vue de garantir la sécurité nationale et démocratique. En vertu de cette révision, nombre d'instances ont été constitutionnalisées et leur rôle de contrôle s'est vu renforcé à l'image de La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), avec insertion d'un nouvel article relatif à l'Observatoire national de la société civile qui est un organe consultatif placé auprès du Président de la République chargé d'émettre des avis et recommandations relatives aux préoccupations de la société civile. Toujours à la lumière



de cette révision, le Conseil national économique et social a été promu afin qu'il puisse s'acquitter d'un rôle consultatif pionnier dans la prise de décision et la consolidation du dialogue entre les différentes catégories de la société. Parmi les plus importantes nouveautés créées au titre de cette révision, figure la constitutionnalisation, dans le préambule, du Hirk populaire "authentique" du 22 février 2019, sachant que la Constitution qui a été approuvée par le peuple, est œuvre de son génie propre, reflet de ses aspirations, fruit de sa détermination et produit de mutations politiques sociales profondes. A rappeler qu'après la signature du décret présidentiel relatif à la promulgation au Journal officiel, de la révision constitutionnelle, l'amorce du processus de changement démocratique qui était une revendication populaire urgente, se fera à travers la révision de plusieurs textes juridiques régissant la vie politique, en l'occurrence, la loi relative au régime électoral.

"Ayn El Djazaïr", un nouveau quotidien sur la scène médiatique

La scène médiatique s'est enrichie avec la parution du premier numéro d'un nouveau quotidien en langue arabe intitulé "Ayn El Djazaïr" (Œil de l'Algérie). La Une de ce premier numéro a mis en avant plusieurs titres dont "Le vaccin russe sputnik, sans effets secondaires", "Évacuation de citoyens encerclés par les neiges en zones montagneuses" et "L'Armée élimine 4 terroristes à Tipaza". Le président directeur général de

la publication, El Yazid Soltane, a indiqué à l'APS qu' "Ayn El Djazaïr" est un quotidien d'information générale qui se propose de "réfléter les préoccupations et aspirations des lecteurs et faire parvenir une information juste aux parties responsables". Le staff rédactionnel du journal est dirigé par Mohamed Meshah, directeur de rédaction, Abdallah Dhraa, rédacteur en chef, qui jouissent tous les deux d'une longue expérience dans la presse écrite.

Le Président Tebboune adresse ses condoléances aux membres et éléments de l'ANP et à la famille du martyr Rachedi Mohamed



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF SUPRÊME DES FORCES ARMÉES, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, ABDELMAJID TEBBOUNE, A ADRESSÉ DIMANCHE, UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES AUX MEMBRES ET ÉLÉMENTS DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP) ET À LA FAMILLE DU MARTYR DU DEVOIR NATIONAL, LE CAPORAL RACHEDI MOHAMED RABAH, TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR ALORS QU'IL COMBATTAIT LES RÉSIDUS DU TERRORISME DANS LA ZONE DE MESSELMOUNE À TIPAZA. "C'EST AVEC UNE GRANDE TRISTESSE QUE J'AI APPRIS LA NOUVELLE DU DÉCÈS EN MARTYR DU CAPORAL RACHEDI MOHAMED RABAH ALORS QU'IL COMBATTAIT LES RÉSIDUS DU TERRORISME ARMÉ. J'ADRESSE MES CONDOLÉANCES LES PLUS ATTENTIVES AUX MEMBRES ET ÉLÉMENTS DE L'ANP ET À LA FAMILLE DU MARTYR DU DEVOIR NATIONAL, PRIANT ALLAH LE TOUT-PUISSANT DE LUI ACCORDER SA SAINTE MISÉRICORDIE ET DE L'ACCUEILLIR EN SON VASTE PARADIS", A ÉCRIT LE PRÉSIDENT TEBBOUNE SUR SON COMPTE OFFICIEL TWITTER. LE CAPORAL RACHEDI MOHAMED RABAH EST TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR DANS LA COMMUNE DE MESSELMOUNE (TIPAZA) LORS D'UNE OPÉRATION DE RECHERCHE ET DE RAIDS PRÈS DE LA DITE COMMUNE AYANT PERMIS D'ARRÊTER DEUX (2) AUTRES DANGEREUX TERRORISTES ET DE RÉCUPÉRER DEUX (2) PISTOLETS MITRAILLEURS DE TYPE KALACHNIKOV ET DES MUNITIONS. AINSI, LE BILAN DE CETTE OPÉRATION S'ÉLÈVE À SIX (6) TERRORISTES ARRÊTÉS EN PLUS DE LA RÉCUPÉRATION DE SIX (6) ARMES À FEU.